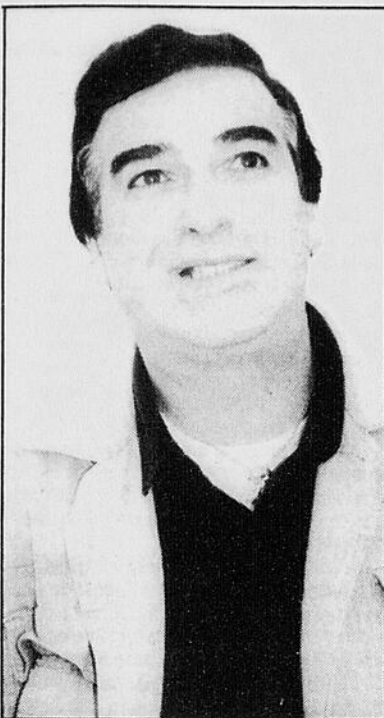


APPEL

B5

Lacroix acquitté de l'accusation de grossière indécence



Le télévangéliste Pierre Lacroix

COOKSHIRE

A3

La compagnie Genpak élimine 10 % des effectifs



GATT

B2

Prise de bec entre le président de l'UPA et Mulroney

RECTORAT

A5

L'Assemblée universitaire remplacée par un collège électoral?

SOMMET

B1

Rémillard s'engage en faveur des victimes d'actes criminels

TABLOÏD SPORTS

Les Nordiques aussi humilient les Stars

MÉTÉO

A2

(50e jour de l'année)

**Neige ou pluie: 3 à - 4
Lever du soleil: 6h44
Coucher du soleil: 17h18
Demain: nuageux**

«Je suis frustrée et déçue»

□ L'impossible s'est produit à Albertville: Sylvie Daigle éliminée au 500 m dès les qualifications

Albertville (PC)

Coup de théâtre, hier, lors de la grande première olympique du patinage de vitesse sur courte piste.

La Sherbrookoise Sylvie Daigle, la grande favorite canadienne pour rafler l'or, s'est inclinée dès la ronde préliminaire. La détentrice du record du monde au 500 m a terminé troisième et dernière de sa vague et elle a ainsi été écartée de la ronde finale.

Daigle, qui avait porté le drapeau canadien lors des cérémonies d'ouverture, s'est fait piéger au départ lorsqu'elle s'est accrochée avec l'Américaine Cathy Turner au premier virage. Turner tentait de se glisser en avant par l'intérieur et elle a donné un coup de lame sur le patin de sa rivale. Sous l'impact, la lame du patin de Daigle s'est tordue et la patineuse a ensuite été incapable d'y mettre du poids.

• **Maman Daigle a le cœur gros**

• **Tardif se tourne vers le relais**

• **Annie s'est frayé un chemin**

Tout sur les Jeux dans le tabloïd Sports

C'est la mort dans l'âme qu'elle a tenté d'expliquer cette mésaventure.

«Elle a la réputation d'agir ainsi, a confié Daigle. Elle perd parfois la tête en compétition.

«Depuis mes débuts en patinage, il ne m'était jamais arrivé une telle malchance. Des accrochages du genre, ce sont des choses qui arrivent au départ. Malheureusement, il a fallu que ça m'arrive à moi. «La lame s'est tordue et j'étais incapable de patiner, de mettre du poids dessus.»

Daigle avait pourtant réussi le meilleur départ. C'est en tentant de la doubler dans le premier virage que Turner s'est accrochée avec elle.

«D'après moi, j'étais première au départ. Au moment d'effectuer le virage, elle a pris sa place et la bousculade s'en est suivie. Je ne crois pas qu'on devrait tolérer les contacts physiques du genre.»

Turner a pour sa part expliqué que Daigle «avait tenté de couper à l'intérieur trop tôt. Tout le monde bataille pour sortir du premier virage en tête et je n'avais pas l'intention de céder. Je devais me battre pour garder ma place».

(LA SUITE EN PAGE A2)



L'Américaine Cathy Turner effectue un dépassement par l'intérieur, ce qui a provoqué l'accrochage avec Sylvie Daigle. La Sud-Coréenne n'était pourtant pas menaçante, assez loin derrière...

Rien ne change

On préparait une grande fête. On se retrouve avec une grande peine. Sylvie Daigle, notre Sylvie, a été éliminée en préliminaire de la seule épreuve individuelle féminine en patinage de vitesse des Jeux d'Albertville. C'est comme si on nous avait porté un coup droit au cœur.

À la télé, après la course, Sylvie avait visiblement le goût de pleurer. Nous aussi. Après les malheurs rencontrés par Isabelle Brasseur et Kurt Browning, on a bien

pensé un instant que Sylvie n'était pas à l'abri d'une chute. Mais jamais on aurait pu penser qu'une lame de ses patins allait se briser et faire de même avec son rêve.

Il est possible que l'on ait vu trop grand pour Sylvie, que sans le vouloir, on ait ajouté encore plus de pression sur ses épaules.

Tout ce que l'on voulait au fond, c'est qu'à ses quatrièmes Jeux olympiques, Sylvie, notre Sylvie, soit finalement récompensée pour ses efforts des 20 dernières années. C'est pour elle qu'on la voulait cette médaille d'or, pas pour nous. Ou si peu.

Sylvie, ce n'est pas d'hier que tu fais notre fierté. Cela a commencé le jour où tu

es devenue la première fille à évoluer dans les Petites Liges de baseball. Tu avais alors 10 ans et tu faisais la barbe aux garçons.

Aujourd'hui, Sylvie, nous sommes tous malheureux pour toi. Que faire, sinon te répéter combien nous t'aimons et te dire que nous savons que tu es toujours la meilleure patineuse de vitesse au monde sur courte piste.

Nous connaissons tes projets futurs: compléter tes études en médecine. Ce jour-là, Dr Sylvie Daigle, nous serons encore tout aussi fiers de toi.

Mario GOUPIL

Domtex ferme deux usines: 624 mises à pied

Montréal (PC)

Dominion Textiles Inc. a annoncé hier qu'elle mettrait fin aux activités de sa division Compagnie des tissus Dominion et fermerait de façon permanente l'usine de finition de Saint-Timothée, au Québec, ainsi que l'usine de tissage de Long Sault, en Ontario.

La fermeture de ces usines entraîne la mise à pied de 624 personnes.

M. Charles Hantho, président du conseil, président et chef de la

direction, a attribué la décision de mettre fin aux activités de la Compagnie des tissus Dominion aux pertes continues et à la faible possibilité d'un redressement de cette compagnie.

La Compagnie des tissus Dominion fabrique et vend des tissus de coton et de polyester destinés aux industries de la mode et du vêtement professionnel au Canada.

Même si elles ont été construites il y a seulement 25 ans, a expliqué un cadre de Domtex, Mme Lise Charron, ces deux usines étaient trop petites pour être concurren-

tielles sur le marché nord-américain.

«L'usine de Saint-Timothée était considérée comme la plus moderne d'Amérique du Nord», a-t-elle dit, en ajoutant que ses expéditions de tissus avaient diminué de 65 pour cent au cours des cinq dernières années.

«Nous avons tenté d'exporter aux États-Unis, mais nous n'y avons pas obtenu un grand succès.»

Le syndicat des salariés de Domtex à Saint-Timothée, affilié à la CSD, a qualifié la fermeture de

«sauvage». Il l'attribue aux méthodes de gestion dites archaïques de l'entreprise et à son endettement trop élevé.

L'Institut canadien des fabricants de vêtements a immédiatement lancé un cri d'alarme.

«Avec ces fermetures, les fabricants canadiens de vêtements se trouvent dans une situation très difficile», a noté le directeur exécutif Steppen Beatty, au cours d'une interview depuis Ottawa. «Nous ne pouvons plus acheter (de tissu) ici.»

La Compagnie des tissus Do-

minion est un fournisseur important dans une industrie qui emploie 110 000 personnes, a-t-il rappelé. Dominion Textiles possède entre autres des installations importantes à Sherbrooke et Magog.

M. Beatty a invité le gouvernement fédéral à diminuer les tarifs, qui sont de 17,5 à 25 pour cent, sur les tissus que les fabricants devront maintenant acheter à l'extérieur du pays.

Domtex a perdu 129 millions \$ durant l'exercice financier clos le 30 juin.

Bush gagne mais perd des plumes

Manchester, New Hampshire (Reuter)

Le président George Bush a remporté hier avec une marge réduite la primaire du New Hampshire chez les républicains. Son seul adversaire, l'ultra-conservateur Patrick Buchanan, a surpris par son bon score, supérieur à 40 pour cent selon les projections des chaînes de télévision.

Alors que 56 pour cent des bulletins de vote étaient dépouillés, Buchanan, éditeur de 53 ans, recueillait 41 pour cent des suffrages et George Bush, 57 pour cent.

La contre-performance du président est de nature à faire chuter les marchés financiers américains, ont estimé des analystes financiers.

Côté démocrate, cette primaire a été remportée par l'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, âgé de 51 ans, suivi de près par le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, sous les feux de l'actualité récemment en raison d'affirmations sur une liaison extra-conjugale et une polémique sur son rôle pendant la guerre du Vietnam. Outre Bill Clinton, Paul Tsongas était confronté à trois autres principaux candidats à l'investiture démocrate pour la course à la Maison-Blanche.

Alors que 43 pour cent des bulletins étaient dépouillés, Tsongas recueillait 34 pour cent des votes,

Bill Clinton, 28 pour cent. Le sénateur du Nebraska Bob Kerry en obtenait 12 pour cent, le sénateur



Le républicain ultra-conservateur Patrick Buchanan a récolté plus de 40 pour cent des voix dans l'État baromètre du New Hampshire.

de l'Iowa Tom Harkin 11 pour cent et l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, 9 pour cent.

Depuis 1952, aucun candidat n'est parvenu à la Maison-Blanche sans avoir au préalable remporté la primaire du New Hampshire, qui prend ainsi valeur de test capital.

Le président George Bush a pris acte des résultats en disant avoir reçu le message d'insatisfaction des électeurs du New Hampshire. «Cette élection a été bien plus serrée que beaucoup ne l'avaient prédit», a-t-il reconnu.

«Je comprends le message de mécontentement. Le message de ce soir est que les Américains sont préoccupés par leur avenir. Je détiens les réponses adéquates et j'aurai l'occasion de revenir là-dessus pendant les huit mois et demi à venir.»

CNN donne 53 pour cent à George Bush et 44 pour cent à son rival, mais ces résultats ne se basent que sur une petite proportion des bulletins dépouillés.

Si ce résultat se confirme, il s'agira d'un revers de taille pour George Bush dans cet État où le président sortant, lors de la primaire, n'a jamais été mis en difficulté depuis que Gerald Ford avait dépassé de peu Ronald Reagan en 1976, avec 49,4 pour cent contre 48 pour cent.

La bonne nouvelle

Du gibier à toutes les sauces

Un projet original touchant le gibier d'élevage est en voie de réalisation dans l'Or Blanc.

Essentiellement, dans une opération à deux volets, il s'agit de créer un parc animalier où les gens pourront admirer, en semi-liberté, diverses espèces de gibier d'élevage: depuis le dindon sauvage au wapiti, en passant par la pintade et l'autruche, le sanglier, le daim, le bison ou le mouflon.

Le second volet, on s'en doutera, consistera à développer la production, la mise en marché et la transformation de ce gibier à des fins de consommation.

LES DÉTAILS EN A7

EMPLOIS DU JOUR

Conseillère en emploi

CODE PROF.: 1174 # 2667164
EXIGENCES: form. univ. inf. scol. & prof. / en criminologie ou autre discipline connexe / habile à intervenir en relation d'aide. SALAIRE: 25 000\$/an FONCTIONS: recevoir en entrevue clients / informer clientèle sur prof. d'emploi / animer sessions groupe / solliciter employeurs.

Commis-comptable

CODE PROF.: 4131#2670672
EXIGENCES: DEC en adm. ou bac ou 2 ans expérience/admissible PDE3PSR. SALAIRE: 7,50\$/h FONCTIONS: responsable des livres de la tenue comptable/réaliser états financiers / analyser données comptables.

Cassier/ère

CODE PROF.: 4133#2677113
EXIGENCES: Sec. V/expérience préférable/responsable SALAIRE: 6,00\$/h au début FONCTIONS: caisse/balancer caisse/placer marchandise/étiq. marchandise/recevoir fournisseurs

Homme/femme de service

CODE PROF.: 5154#2676374
EXIGENCES: 2 ans exp. comme homme/femme de service SALAIRE: selon expérience FONCTIONS: changement d'huile/les freins, etc.

Machiniste soudeur/euse

CODE PROF.: 8313#2676104
EXIGENCES: connaissance en hydraulique/autonomie SALAIRE: 11,00\$/h FONCTIONS: faire la réparation et l'entretien du système hydraulique.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.

Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

FAITS DIVERS

Un septuagénaire périt dans un incendie

VICTORIAVILLE (PM) - Un homme de 74 ans de Sainte-Victoire-d'Arthabaska, Maurice Cayer, a été retrouvé mort brûlé à l'intérieur de sa résidence dans la nuit de lundi à hier.

L'individu, qui vivait seul au 293 rue de l'Académie à Sainte-Victoire-d'Arthabaska, a été retrouvé étendu dans son lit à proximité d'un poêle à bois.

Alertés à 2 h 21 par la firme Communications Victoriaville à la

suite d'un appel d'un voisin de la victime, les cinq policiers-pompiers de Victoriaville, sous la direction du capitaine Martin Leblond, ont travaillé pendant cinq heures pour circonscrire les flammes.

A leur arrivée sur les lieux du sinistre, le feu avait entièrement embrasé la façade de la maison. D'autres flammes jaillissaient également des fenêtres latérales.

Le corps de la victime a été achevé à Montréal pour l'autopsie.

Début d'incendie vite maîtrisé à Ascot

ASCOT (YR) - Un début d'incendie dans un contenant à déchets a donné un peu de fil à retordre aux pompiers de Sherbrooke, un peu après 17 h hier, à l'usine désaffectée PPD Rim Spec Inc., rue Belvédère Sud, à Ascot, qui a fermé ses portes le 21 décembre dernier.

Une dizaine de pompiers et quatre véhicules provenant des caser-

nes 3 et 4 ont répondu à l'appel sous la direction du capitaine Yves Labonté.

Le capitaine Labonté a expliqué que deux travailleurs sont présentement à démanteler l'usine et qu'ils ont dû couper à la torche des tuyaux de métal ayant servi à aspirer les vapeurs de peinture. Les pompiers ont d'abord utilisé de l'eau pour arroser le brasier, mais celui-ci reprenait de plus belle. Finalement, c'est la mousse qui a donné le coup de grâce au feu. C'est d'ailleurs probablement un tison, au contact de la peinture, qui a causé l'incendie.

M. André Bergeron, directeur des ressources humaines du Groupe PPD, a expliqué qu'il ne se trouvait que deux employés à l'intérieur de l'usine au moment de l'incendie et que la bâtisse n'a subi aucun dommage, si ce n'est un mur un peu noirci à l'extérieur.

Lennoxville retrouve son panneau disparu

LENNOXVILLE (AA) - Le panneau stylisé de la ville de Lennoxville, disparu mystérieusement de la route 108, le 13 novembre dernier, a été retrouvé hier après-midi par Metro Police Ascot-Lennoxville.

Les enquêteurs ont été mis sur la piste... du panneau, par deux informateurs qui les ont d'abord menés dans un domicile puis à un vieux hangar abandonné, à Lennoxville même, où ils ont récupéré le panneau.

Lors de cette enquête, la police s'est rendu compte que certains citoyens collectionnent les panneaux de signalisation. Une dizaine d'enseignes routières ont en effet été retrouvées.

L'improbable du départ demeure. Qui et comment a-t-on pu transporter le panneau de Lennoxville, mesurant un mètre sur trois (3 pi. par 10 pi.)?

Aucune arrestation n'a été faite.

LA QUOTIDIENNE

6 9 5 — 1 4 8 6

Les Deauvillois émettent des réserves sur les coûts de leur nouveau visage

Yvon ROUSSEAU

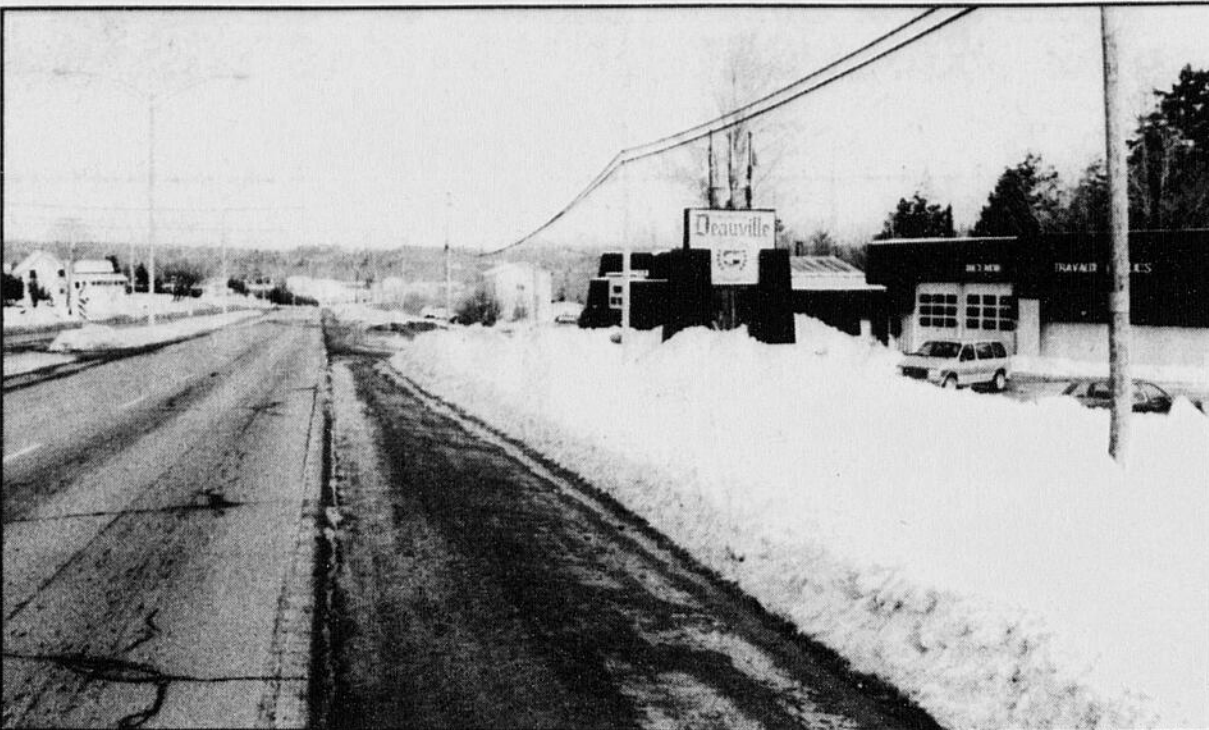
Deauville

La petite municipalité de Deauville veut se donner un nouveau visage en mettant l'accent sur ses attraits touristiques, principalement sur le petit lac Magog, et le boulevard Bourque serait aménagé de façon à promouvoir ce thème. Un volier stylisé accueillerait les visiteurs aux entrées est et ouest du village.

Cependant, hier soir, lors de la séance d'information convoquée à l'hôtel de ville pour expliquer le projet, de nombreux citoyens ont exprimé de fortes craintes quant aux coûts qui devront être absorbés par les contribuables et aux incidences sur les taxes, à un moment où une sévère récession économique affecte la population.

Quelques intervenants ont également manifesté des réticences sur la partie du projet qui concentre une forte zone commerciale à l'intersection du boulevard Bourque et de la rue du Parc, où il est prévu un centre commercial, et sur le changement de zonage proposé, qui ferait d'un immense secteur commercial situé près de l'entrée ouest une zone résidentielle.

M. Mario Lebeau, urbaniste-conseil et chargé de projet, a insisté sur le fait que les modifications proposées aux règlements d'urbanisme, de zonage, de construction et de lotissement n'étaient que des outils qu'il fallait se donner tout de suite et que la réalisation du projet et les coûts à encourir allaient se répartir jusqu'à l'an 2000.



La municipalité cherche à harmoniser son style de façon à promouvoir ses attraits touristiques.

Des coûts raisonnables

Le maire Georges Emond a mentionné qu'il n'était pas plus riche que les autres contribuables et que la municipalité n'était pas intéressée à dépenser au-dessus de ses moyens. «Il s'agit d'un projet qui fera que les visiteurs diront que Deauville a un style, un cachet, a ajouté le maire, qui a rappelé que le projet se réalisera par étapes, jusqu'en l'an 2000.

Tour à tour, M. Emond et M.

Lebeau ont insisté sur le fait que les premières démarches effectuées auprès du gouvernement assurent déjà Deauville que les subventions paieront au moins 46 pour cent des coûts. «Et il reste beaucoup de démarches à faire auprès des ministères, où nous pouvons aussi obtenir une importante aide financière», notent le maire et le chargé de projet.

Le projet mis de l'avant formule aussi certaines exigences quant aux

constructions futures et accepte de vivre avec les droits acquis, en envisageant cependant des campagnes incitatives pour cacher les laideurs du village par la plantation d'arbres. Deux tours d'un style de construction attrayant doivent se faire face, l'une de chaque côté du boulevard, à l'intersection de la rue Langlois. Les marchands seront invités à afficher des enseignes épousant la forme de voiles.

Le test d'alcoolémie n'est pas admis parce qu'un policier a malmené le conducteur

Sherbrooke

Le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec a exclu, hier à Sherbrooke, le test d'alcoolémie d'un conducteur parce que ce dernier avait été malmené par un policier.

Il a ainsi accueilli une requête du défendeur Marc Montplaisir à l'effet que son client avait été victime d'une violation de son droit à la sécurité de sa personne garanti par la Charte des droits et libertés.

Le tribunal a par la suite acquitté ce conducteur âgé de 23 ans et originaire de la région de Montréal d'une accusation de capacités affaiblies au volant le 16 août 90.

Me Montplaisir avait soulevé que l'utilisation de cette preuve dans de telles circonstances serait

susceptible de déconsidérer l'administration de la justice.

A l'été 90, le conducteur avait été interpellé pour avoir brûlé un feu rouge quelques minutes après minuit, à Magog. On a constaté par la suite qu'il sentait la boisson alcoolisée.

Il a témoigné avoir été conduit à la gendarmerie et abandonné à lui-même pendant une demi-heure sans savoir pourquoi.

Le suspect a enguirlandé un policier en l'avertissant que cela n'en

resterait pas là.

Selon sa version, il a alors reçu une giflle. Et il a dit au policier qu'il était aussi bien de lui en donner une vraie.

Le conducteur a soutenu avoir été atteint d'un coup à la mâchoire. Un policier avait nié avoir frappé l'accusé pendant le temps qu'il était resté avec lui.

Me Montplaisir a réclamé l'exclusion rétroactive du test d'alcoolémie en invoquant un arrêt de la Cour suprême.

Des spécialistes livrent quelques connaissances de base sur le fisc

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Si l'organisme Solidarité Populaire Estrie ne peut de lui-même apporter davantage d'expertise dans la fiscalité, il peut à tout le moins contribuer à mieux faire comprendre ce système de prélèvement de l'argent nécessaire à l'État.

Hier soir, en tout cas, la soixantaine de personnes qui ont préféré aux Olympiades d'Alberville les discours des quatre spécialistes invités par Solidarité à animer la soirée «Fiscalité, programmes sociaux, justice sociale, enjeux et perspectives», ont pu en apprendre davantage sur le sujet.

De l'économiste et professeure à l'Université du Québec à Montréal Ruth Rose-Lisée, ils vont se rappeler que, des quatre formes d'impôts, celle des particuliers a augmenté le plus rapidement. Cette forme d'impôts est même responsable de 54 pour cent des revenus de l'État alors que la part des sociétés a baissé de 21 à 10 pour cent, au cours des dernières années.

Une seule autre forme d'impôts qui pèse davantage sur les épaules des plus démunis, soit les taxes de vente, a connu une forte hausse et vient confirmer le fait que la classe moyenne est la plus taxée au Québec.

Entreprises

Également économiste et professeur mais à l'Université de Sherbrooke, Mario Fortin a mis en garde de ceux qui estiment que l'équité est dans l'accroissement du fardeau fiscal des entreprises. Il a souligné le leur d'une telle solution puisque les taxes aux entreprises sont rapidement refilées aux consommateurs.

Il a également mis en relief que

la taxe sur les profits ne rapporteraient pas autant que l'on peut croire. Pendant que les revenus des particuliers s'élèvent à 500 milliards \$, les profits des entreprises, eux, atteignent 30 milliards \$.



Mario Fortin

Directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux, Jean-Pierre Duplantie a quant à lui déclaré qu'il ne faut pas condamner sans procès la santé et les services sociaux comme on est porté à le faire depuis quelques années. La santé et les services sociaux accaparent 31,1 pour cent du budget. Toutefois, cette dépense se compare avec celles effectuées ailleurs lorsqu'on établit des comparaisons à partir du PIB ou le niveau de richesse.

«Il est d'ailleurs démontré que les pays les plus dynamiques sont également ceux où les services sociaux et la santé sont les plus développés», a lancé M. Duplantie.

Enfin, le secrétaire général à la CSN, Pierre Paquette, a déclaré que les choix fiscaux actuels trahissent une philosophie de néo-libéralisme reposant sur le principe qu'il faut laisser l'argent aux riches pour qu'ils puissent investir. Or, ajoutait-il, cette philosophie a conduit à la situation actuelle d'échec.

Il a conclu en soulignant que le problème du Canada n'en est pas un d'entrées fiscales qui sont plus élevées que les dépenses. Il s'agit plutôt d'un problème d'intérêts à payer sur le déficit, des intérêts que le gouvernement a lui-même gonflés artificiellement.

100 heures de travaux à un jeune

Sherbrooke

Un adolescent de 16 ans devra accomplir 100 heures de travaux communautaires pour un cambriolage de bijoux de 40 000 \$, le 19 novembre, à Sherbrooke.

Il a reçu cette condamnation du juge Michel Durand de la chambre de la Jeunesse qui a tenu compte d'un rapport préjudiciel exceptionnellement favorable.

Les bijoux volés dans une bijouterie de la rue Wellington Nord ont été récupérés par les policiers au cours d'une perquisition.

Me Peter Downey avait plaidé qu'il s'agissait d'un accident de parcours de l'adolescent qui n'avait jamais eu de démêlés avec la justice, était bien encadré et avait un bon résultat académique.

Le contravenant sera de plus soumis à un an de liberté surveillée.

Un autre adolescent devra revenir devant le tribunal le 24 février pour répondre de la même plainte.

Rectificatif

NDLR - Une erreur qui s'est glissée hier dans la chronique «La tournée des régions» a fait en sorte qu'on lise le nom du canton de Kingsbury, avec qui le gouvernement a entériné une nouvelle convention en vue du programme d'assainissement des eaux usées. Il s'agit en fait du canton de Kingsey. Nos excuses aux personnes concernées.

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Un avertissement de neige abondante a été émis pour la moitié nord de la vallée du haut St-Jean et pour la Baie des Chaleurs. Demain le ciel restera nuageux partout et on prévoit quelques averses de neige dans nos régions nord et centre, de même qu'un peu de bruine ailleurs dans les Maritimes. Les températures resteront à peu près stables.

Estrie, Montréal, Ottawa-Hull, et Cornwall: neige parfois mêlée de pluie. Accumulation de 5 à 10 cm. Max. près de 2 à 3. Demain: nuageux avec 50 p.c. de probabilité d'averses de neige. Min. près de -2 à -4.

Trois-Rivières-Drummondville, Beauce et Québec: neige, parfois mêlée de pluie ou de bruine verglaçante sur le secteur de la Beauce. Accumulation totale de 10 cm. Min. près de -3 à -4. Max. près de zéro. Vents de 20 à 50 km/h. Demain: nuageux avec 60 de probabilité d'averses de neige. Min. près de -4.

Pontiac-Gatineau-et-Lièvre, Laurentides: neige. Accumulation totale près de 10 cm. Min. près de -3. Max. de 1. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: nuageux avec 60 de probabilité d'averses de neige. Min. près de -5.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque et Réservoir-Fauquier-des-Laurentides: neige. Accumulation totale près de 5 à 10 cm. Min. près de -10 à -14. Max. près de -5. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Poudrière par endroits. Demain: nuageux avec 40 p.c. de probabilité d'averses de neige. Min. près de -10 à -11.

Charlevoix-Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie: enneigement suivi de neige. Accumulation totale pouvant dépasser 10 cm. Max. près de -4. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Poudrière par endroits. Demain: neige. Min. près de -7.

Gaspé et Parc-Farillon: neige. Accumulation de 10 à 15 cm. Max. près de -4. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Poudrière par endroits. Demain: nuageux avec un peu de neige. Min. près de -5.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs-Cabonga-et-Gouin: faible neige intermittente. Accumulation près de 5 cm. Vents de 20 à 40 km/h. Min. près de -5. Max. près de -3. Demain: dégagement. Min. près de -14.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord-Anticosti et secteur à l'ouest de Chénery: neige. Accumulation de 5 à 10 cm. Vents de 20 à 40 km/h. Min. près de -10 à -14. Max. près de -6 à -10. Demain: nuageux avec 40 p.c. de probabilité d'averses de neige. Min. près de -6 à -8.

Vers le sud

Acapulco	20 31	Barbade	25 29
Bermudes	20 23	Brownsville	18 29
Daytona Beach	17 27	Guadalajara	— 27
Guadeloupe	22 29	Honolulu	23 27
Kingston	24 32	La Havane	19 32
Las Vegas	06 14	Los Angeles	11 16
Mazatlan	— 27	Merida	— 34
Mexico	10 26	Miami Beach	23 28
Myrtle Beach	11 15	Nassau	24 27
Orlando	18 29	Palm Springs	09 20
Reno	01 08	San Juan	24 28
Tampa	19 26	Trinidad	23 30
West Palm Beach	19 28		

INDEX

Arts:	C-9
Bandes dessinées:	D-11
Décès:	C-7
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-8
Horoscope:	D-11
Info-Jeunesse:	A-10
Petites annonces:	C-4
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorialiste-adjoint
Denis Messier
Directeur des pages sportives
Pierre-Yvan Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Bojsjoly
Directeur
Promotion
Lise Desjardins
Directeur

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pépin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur
André Casteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michele Lavoie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le client
Taxe de vente du Québec
Coût à l'abonné

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, seul endroit
d'abonnement par camionnet et camionnet motorisés: 1 an \$155,00,
6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre
territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois
\$85,00, 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an
\$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.
Ces prix excluent les taxes
"La Tribune" est socialement responsable, membre de
l'Association des journaux de langue française, membre de
l'Association des journaux du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.



RÉSULTATS				
Tirage du 92-02-18				
JEU DES CARTES				
POSITION	1	2	3	4
JEU 1	R	V	R	5
				D
ROULETTE				
POSITIONS	1	2	3	4
JEU 2	2	2	11	12
				12
GRANDE ROUE				
POSITIONS	1	2	3	4
JEU 3	76	20		65
Tirage du 92-02-18				
1	2	11	12	21
25	26	27	31	35
38	39	42	45	52
53	55	62	65	69
Prochain tirage 92-02-19				
T.V.A. le réseau des tirages				

Au tour de Genpak de couper des emplois

Le fabricant de produits en plastique de Cookshire élimine 24 des 208 postes

Gilles FISETTE

Cookshire

Puisque les mauvaises nouvelles arrivent toujours en rafale, après l'annonce de la fermeture définitive de Brouillard Montplaisir et des coupes de postes chez Kruger, voilà que c'est au tour de Genpak, à Cookshire, de passer à la diète sévère et de couper 24 de ses 208 emplois.

Dans un avis envoyé au ministère du Travail, cette division du Groupe Hamelin, de Montréal, a spécifié que l'opération doit être complétée au plus tard le 30 avril 1992, dans un peu plus de deux mois.

Un employé qui a vendu la mèche à La Tribune a précisé que les 24 mises à pied annoncées doivent être rajoutées à la quarantaine de licenciements effectués par l'entreprise au cours des derniers mois. Tous ces emplois sont maintenant considérés comme perdus à jamais.

Pour les résidents de Cookshire, il s'agit là de la deuxième perte sévère d'emplois en une année, si on se souvient de l'incendie et du dé-

menagement de Bonair, le fabricant de roulettes maintenant établi dans la région de Thetford-Mines.

Du côté de Genpak et du Groupe Hamelin, il a été impossible de discuter du sujet avec un responsable. En fait, le dossier relève du vice-président et directeur général du Groupe Hamelin, Jean Romano, absent jusqu'à jeudi.

Confirmation

Toutefois, la compagnie a confirmé l'information. Une copie de la lettre remise aux employés de Genpak fait part de la décision. On explique que le Groupe Hamelin veut «se positionner dans l'environnement socio-économique sans cesse en changement, afin de mieux faire face à la compétition tant canadienne qu'américaine et afin de prendre le virage requis pour devenir un leader dans ses secteurs d'activité».

Dans cet esprit, «et compte tenu de la mission spécifique de Genpak Canada, la direction du Groupe Hamelin et de Genpak Canada ont pris la décision de transférer à Entreprises Hamelin, de Boucherville,



Les installations de Genpak à Cookshire sont impressionnantes. C'est un projet de rationalisation qui entraîne la disparition de plusieurs emplois.

les activités manufacturières relatives aux articles ménagers, de même que les activités commerciales relatives aux articles ménagers et à la vaisselle. Le transfert de ces activités sera complété au plus tard le 30 avril 1992».

Le Groupe Hamelin signale que quatre emplois seront ainsi créés à Boucherville.

«La priorité sera accordée aux employés de Genpak Canada touchés par la mise à pied et qui répondent aux exigences des postes. Un programme d'indemnités de déménagement sera offert aux employés transférés», écrit le Groupe Hamelin.

Le Groupe Hamelin conclut son annonce en soulignant que «la décision de spécialiser Genpak Canada, de Cookshire, dans le domaine des emballages plastiques, les investissements prévus et l'accent mis sur la qualité permettront d'optimiser l'efficacité et la productivité de ses opérations tout en assurant la progression de la rentabilité, de même que la croissance de Genpak Canada et de ses employés».

La compagnie ne veut pas troubler les parents de la fille tuée

Andrée ALLARD et Marco FORTIER

Sherbrooke

La compagnie d'assurance Home Canadien se défend bien d'avoir voulu troubler la paix des parents de la jeune Caroline Tremblay, happée à mort à Sherbrooke le 1er octobre dernier.

«Home Canadien regrette sincèrement le malentendu qui attriste les parents de Caroline Tremblay. Nous n'avons rien fait contre les règles de l'éthique professionnelle et nous ne nous sommes adressés au père de la victime qu'en cas d'absolue nécessité», a déclaré, par

voie de communiqué Pierre Caron, vice-président Opération pour le Québec et gestionnaire de la compagnie. «Nous n'avons pas intenté de poursuite légale contre les parents de Caroline Tremblay, et nous n'avons jamais eu l'intention de le faire. Nous regrettons sincèrement tous les malentendus qui viennent troubler la paix des parents de la victime», a précisé M. Caron.

Après avoir pris connaissance de l'enquête policière et de celle du coronar, la compagnie d'assurance Home Canadien, du groupe Gestion d'assurance canadienne inc., conclut à la responsabilité de la victime et réclame environ 1500 \$

pour les dommages matériels causés à la voiture impliquée dans cet accident mortel.

Les parents de Caroline ont demandé à plusieurs reprises aux compagnies d'assurance de régler entre elles le différend, afin de leur éviter de nouveaux tourments. Peine perdue. L'envoi des lettres à la famille et non à l'assureur est une procédure normale dans l'industrie de l'assurance, indique Home Canadien.

Réactions

«La compagnie est dans ses droits mais dans le cas de la mort d'un enfant, normalement ça ne

devrait pas se faire», indique Maurice Choquette, président de Conway, Jacques, Downey et Martel, la maison d'assurance de la mère de l'adolescente. Visiblement choqué par cette procédure de réclamations, M. Choquette a ajouté: «Il faut regarder les êtres humains et arrêter de regarder l'argent et l'argent... Il y a de quoi de plus important qu'un 1500 \$. Ça amène des discussions et des réflexions...»

Home Canadien «n'a pas posé un geste très habile» en réclamant 1500 \$ directement à la mère de Caroline, estime pour sa part Jean-Guy Bergeron, professeur à l'Uni-

versité de Sherbrooke et spécialiste du droit des assurances.

Selon M. Bergeron, la compagnie «aurait pu avoir la délicatesse de contacter l'assureur des parents» de Caroline, pour éviter à la mère, Carole Gosselin, et au père, Marc Tremblay, de ressasser le traumatisme de la mort de leur fille.

Outre l'aspect «émotif» en cause, le spécialiste trouve par ailleurs «raisonnable» cette réclamation d'argent à l'endroit de la mère de Caroline Tremblay. «C'est un phénomène assez fréquent», dit-il.

Selon tous les spécialistes en assurance qui ont été consultés par La Tribune, dont le Bureau d'as-

surances du Canada (BAC), Home Canadien a agi en toute légalité dans cette affaire.

«C'est fait dans la légalité», a indiqué Maurice Choquette. «Mais si M. Tremblay ne l'accepte pas, c'est son droit et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour défendre notre client, qui a des témoignages de l'accident. Nous menons une enquête. Si notre compagnie décline que la jeune fille est responsable, nous allons payer», a précisé M. Choquette.

Le dossier est entre les mains des experts en sinistres de la maison Dery et Barrette.

En quête d'un entrepôt-commerce pour remplacer le garage d'autos Brouillard

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Une fois Brouillard-Monplaisir disparu, l'édifice et le terrain de la rue King ouest, à Sherbrooke, seront prêts à passer entre de nouvelles mains. Idéalement, cela pourrait être un acheteur désireux de convertir le tout en vaste entrepôt-commerce de gros pour des produits de toutes sortes.

Tel est en tout cas le champ d'investigation de l'agent immobilier chargé de trouver un nouvel occupant pour les 45 000 pieds carrés que laissera vacant l'actuel concessionnaire d'automobiles.

Le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile-Cadillac, Pierre Larocque, n'est que le locataire des lieux. Les propriétaires sont un groupe de gens d'affaires dont Gaston Huot, de Magog. Et ce, depuis novembre 1991.

Ce groupe, a confirmé l'agent d'immeubles Marc Brien, du Permanent, lui a confié récemment le mandat de vendre l'édifice.

«Ces gens ne veulent pas exploiter eux-mêmes un commerce à cet endroit. Ils l'ont acheté pour faire un investissement. Ils m'ont demandé de trouver un nouvel acquéreur.»

Pour l'instant, cet agent effectue des démarches auprès de groupes qui pourraient transformer les lieux en un commerce semblable au Club Price, soit un vaste commerce de gros de produits de toutes sortes, de l'alimentation à l'électronique en passant par le vêtement.

Selon M. Brien, l'arrivée d'un Club Price ne nuit pas à ses chances de réussite puisque, dit-il, l'avenir est à ce type de commerce.

Il a bon espoir de trouver rapidement preneur. S'il déplore la per-



C'est le 10 avril prochain que le concessionnaire Brouillard ferme ses portes, entraînant la mise à pied de 49 employés.

te des emplois à la suite de la fermeture de Brouillard-Monplaisir, il rappelle que ce dernier devait quitter les lieux de toute façon. Là, la date de départ est tout simplement devancée.

Brouillard déçu

Pour sa part, l'ex-propriétaire des lieux, Paul Brouillard, joint à sa résidence d'hiver, en Floride, n'a pas caché sa déception devant l'annonce de fermeture de la concession.

«Si j'avais su ça à l'époque, je n'aurais peut-être pas vendu...», a-t-il laissé tomber en cours de discussion, en se gardant bien de blâmer l'actuel propriétaire pour la

fermeture de l'établissement, prévue pour le 10 avril.

Il s'est dit doublement peiné de l'annonce. D'abord parce qu'il s'agit d'une véritable institution qu'il a détenue durant une trentaine d'années mais qui a vu le jour, à Sherbrooke, en 1919. Ensuite et, surtout, parce que cela signifie que ses ex-employés se retrouveront bientôt au chômage. Quelque 49 personnes perdent ainsi leur emploi.

«Ce sont les meilleurs employés de la concession Chevrolet-Oldsmobile-Cadillac. Certains comme Léo Bilodeau, Georges Zaor et Renald Pivin étaient là, aux premières heures, avec moi... Je souhaite maintenant que le nouveau fran-

chisé — car je crois que GM va rapidement trouver un nouveau concessionnaire — aura l'intelligence d'embaucher ces travailleurs. Il prendrait une excellente décision. Tout comme un actuel concessionnaire ferait une bonne affaire en mettant le grappin sur eux...»

D'ailleurs, M. Brouillard offre ses services de conseiller si ce nouveau concessionnaire en éprouvait le besoin.

Par ailleurs, si M. Brouillard ne blâme pas M. Larocque, il estime que certaines décisions auraient pu être différentes. Il souligne que celle de s'établir à Rock Forest faisait partie des bonnes décisions. Il reconnaît que l'actuel commerce est trop vaste pour le nombre d'automobiles écoulées annuellement. A Rock Forest, le nouveau commerce aurait pu être à la hauteur des besoins et des moyens financiers.

«Dans mon temps, on vendait jusqu'à 1200 automobiles par année. Là, c'est la moitié...»

Les origines de Brouillard Automobiles remontent au commerce mis sur pied par un M. Webster, en 1919, rue Wellington Sud, à Sherbrooke. Cinquante ans plus tard, le commerce est vendu à M. Fox Brooke.

Pendant ce temps, Paul Brouillard a fondé un commerce à Granby où il vend des Austin et des Packard, puis des Mercury-Lincoln. Il s'établit ensuite à Magog où il décroche une concession Chevrolet-Oldsmobile. En 1962, il rachète le commerce de M. Brooke, rue Wellington Sud, et déménage rue King ouest, en 1965.

Terrains du boul. Portland saisis et vendus en justice

Sherbrooke (DD)

Les terrains que possède la Société immobilière l'Ambassade sur le boulevard Portland, à Sherbrooke, ont été saisis et seront vendus en justice à la mi-mars pour défaut de paiement.

À la suite d'un jugement de la Cour supérieure, en avril dernier, la Société immobilière l'Ambassade avait été condamnée à verser 1,8 million \$ à son créancier, la compagnie d'assurance vie l'Industrielle-Alliance pour le solde dû, les intérêts, ainsi que les intérêts sur les arrérages d'un prêt pour l'achat des terrains.

La Société immobilière l'Ambassade prévoyait investir plusieurs dizaines de millions de dollars sur ces terrains situés au nord du boulevard Portland pour y construire près de 1000 résidences unifamiliales et immeubles à logements, sur une période de cinq ans.

L'avocat de la compagnie d'assurances, Robert Truchon, a confirmé hier que ces terrains d'une superficie globale de près de 80 000 mètres carrés seront mis en vente le 18 mars prochain au Palais de Justice de Sherbrooke, ajoutant toutefois que sa cliente demeure ouverte à une offre du promoteur immobilier.

«L'Industrielle-Alliance a prêté des sommes d'argent à la Société immobilière l'Ambassade pour ac-

quérir des terrains. C'était garanti par une hypothèque sur les terrains qui ont été achetés», explique Me Truchon.

«Depuis avril, il n'est plus question de faire des versements, mais de rembourser les créanciers», précise-t-il.

La mise à prix a été fixée à 376 000 \$. Il ne s'agit toutefois pas du prix demandé pour ces terrains, ni de leur valeur marchande, précise Me Truchon, mais plutôt du montant minimal à être versé au moment de l'adjudication.

Le promoteur Bertrand Blanchet, qui avait annoncé en 1989 l'ambitieux projet de développement domiciliaire, n'a pu être rejoint hier pour commenter la situation et dire ce qu'il entend faire.

Jusqu'à ce jour, le projet ne s'est pas concrétisé et les terrains situés entre les rues McCrea et Des Érables sont toujours vacants.

Vu son importance, la Ville de Sherbrooke avait tenu compte du projet lors de la préparation de son nouveau plan d'urbanisme, afin de permettre la construction de différentes unités d'habitation. Elle avait également consulté les citoyens du secteur.

Les plans de construction n'ont toutefois pas été déposés à ce jour.

La Société immobilière l'Ambassade doit par ailleurs la somme de 31 680 \$ en arrérages de taxes foncières pour 1991 à la Ville de Sherbrooke.

Le CRSSS réclame plus de représentativité au Conseil en environnement

Sherbrooke

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSSE) estime que le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE) doit établir, au sein de sa structure, une meilleure représentativité des groupes environnementaux et sociaux.

Le CRSSSE, qui se réjouit des initiatives du secteur municipal pour la mise sur pied de ce conseil, considère que le temps est venu de faire une place équitable à d'autres partenaires soit les groupes impliqués dans la protection de l'environnement et les représentants des milieux scolaire, scientifique, communautaire, du secteur de la santé, tout comme les simples citoyens.

Le conseil d'administration du CRE abordera, lors d'une prochaine rencontre, le thème de sa restructuration. Selon l'expérience acquise par le CRSSSE, c'est dans une approche concertée que progressent les plus grands dossiers.



GM aura une autre concession

Sherbrooke (GF)

General Motors ne laissera pas longtemps la région métropolitaine de Sherbrooke sans concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile-Cadillac.

Un geste sera posé à court terme, a assuré le responsable des relations publiques, Marc Osborne, alors qu'il était interrogé, hier après-midi, sur les intentions de GM devant l'annonce de la fermeture définitive de Brouillard Montplaisir, à compter du vendredi 10 avril.

«Nous aurons un point de vente... à très court terme», a-t-il même précisé.

General Motors a été rapidement mis au courant des intentions

du propriétaire actuel de la concession sherbrookeuse, Pierre Larocque, de fermer boutique et de consacrer toutes ses énergies à ses deux commerces de Drummondville.

Le fabricant est également «conscient de l'importance de ce marché», a rapporté M. Osborne en soulignant que General Motors a la ferme intention de conserver un point de vente et de services Chevrolet-Oldsmobile-Cadillac, dans la région métropolitaine de Sherbrooke.

«C'est une chose sûre.» Bien sûr, a-t-il admis, les produits GM essuient une forte compétition de la part des automobiles importées. Et à Sherbrooke, encore plus qu'ailleurs pour des raisons inexpliquées.

Mais, a-t-il enchaîné, ce «mar-

ché très difficile, très concurrentiel» n'empêchera pas GM de chercher un nouveau concessionnaire. «Le marché est trop important pour le négliger... Nous détenons une bonne part du marché; nos produits sont de très bonne qualité. Nos produits sont variés...»

Interrogé sur les possibilités que la concession Chevrolet-Oldsmobile-Cadillac soit refilée à un concessionnaire déjà en affaires, M. Osborne a préféré ne pas épiloguer longtemps sur le sujet. Sinon pour dire que «de manière traditionnelle, les points de vente et de services Chevrolet et Pontiac ont toujours été séparés... Une chose sûre, c'est qu'il y aura un nouveau concessionnaire Chevrolet, à très court terme, à Sherbrooke...»



AVIS D'ÉLECTION AU CLSC DRUMMOND COLLÈGE ÉLECTORAL «POPULATION»

Le CLSC DRUMMOND désire aviser officiellement la population qu'il y aura élection au collège électoral «Population».

Le lundi 9 mars 1992
De 17 h à 21 h
Au CLSC DRUMMOND
350, rue Saint-Jean
Drummondville (Québec), J2B 5L4

LISTE DES CANDIDATS:

AUBIN, André
BOILY, Denis
CAMPAGNA, Hugh
FORCIER, Céline
JOLIN, Paul-André
JUTRAS, Yvette

LAMBERT, Sylvie
LANGLOIS, Jocelyn
LÉPINE, Ludger
MARTEL, Stéphan L.
PÉRUSSE, Lucille
TRINQUE, Nathalie

CRITÈRES POUR POUVOIR VOTER

- résider au Québec, être majeure (18 ans et plus), ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- ne pas avoir été déclarée, au cours des cinq années précédentes, coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus;
- ne pas avoir été déchu, au cours des trois années précédentes, de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'un conseil régional;
- ne pas avoir été déclarée, au cours des trois années précédentes, coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements;
- ne pas être à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'un conseil régional, d'un établissement, de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé et de services sociaux, de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, ni recevoir une rémunération de cette dernière.

À NOTER QU'IL N'EST PAS POSSIBLE DE VOTER PAR ANTICIPATION ET QUE LE VOTE PAR PROCURATION EST INTERDIT.

38635

Ensamblement à Magog: le ministère est accusé d'être à la solde des puissants

Gilles DALLAIRE

Magog

Une façade mise en place à seule fin de masquer la servilité du ministère de l'Environnement.

Voilà comment la directrice des relations publiques de la Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs, Mme Lucie McNeil, a qualifié l'enquête relative à l'impact de l'ensablement des plages du parc littoral Mem-

phrémagot projeté par la Ville de Magog qu'une commission mise sur pied par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tient depuis lundi à Magog.

«Derrière des audiences publiques où le gros bon sens des gens fait face à la puissance des millions et à toute une batterie de mercenaires du développement, le ministère de l'Environnement qui préfère se placer à la remorque du développement plutôt que d'être le chef de

file que doit être un ministère responsable tente tout simplement d'éviter de prendre ses responsabilités», a-t-elle affirmé.



Lucie McNeil, de la Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs.

Mme McNeil, qui était de passage à Magog à l'invitation du Club de conservation, chasse et pêche Memphrémagot, un adversaire acharné de l'ensablement, mais n'a pas assisté à la séance inaugurale de l'audience, a avoué qu'elle se pose de sérieuses questions sur l'opportunité de la tenue de cette audience.

Un million \$

«Si nous avions un ministère de l'Environnement responsable et un ministre digne de ce titre, le projet présenté par la Ville de Magog aurait tout simplement été rejeté. Les gens et les organismes que la préservation de la qualité de l'eau du lac et la protection de l'environnement préoccupent ne seraient pas obligés de défendre le gros bon sens à une audience où le rapport des forces est inégal», a-t-elle ajouté.

Comme, il y a une semaine, l'ancien sous-ministre de l'Environnement, M. Tony Le Sauteur, elle a soutenu que le million de dollars ou presque que coûtera l'ensablement devrait être dépensé pour le reboisement et la restauration des rives du lac et le maintien de son équilibre écologique.

Elle a avoué qu'elle craint que, si le ministère de l'Environnement donne le feu vert à l'ensablement des plages du lac Memphrémagot, d'autres municipalités ne demandent une autorisation semblable et que leurs résidents ne soient déposés à leur tour de la richesse inestimable que représente un lac dont les plages ne sont peut-être pas très moelleuses mais dont l'eau est pure et grouille de vie.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000
points offerts
cette semaine
dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:

69008557

Sinon, composez sans frais, le

1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010



GRANDE VENTE DE FÉVRIER

CHEZ

Santana

Faut faire
place à la
marchandise
printemps-
été

DERNIÈRE CHANCE!

JUSQU'À 70% DE RABAIS

sur marchandise automne - hiver

Bottes
de
cuir

À partir de

2499\$



Bottes de nylon

à l'épreuve de l'eau

À partir de

999\$



AQUATHERM

IMPERMÉABILITÉ GARANTIE

Bottes

À partir de

3499\$



BROMONT



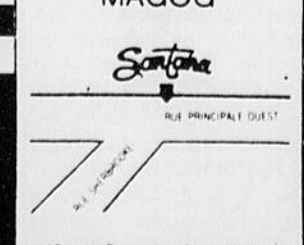
Les Versants de Bromont
120, boul. Bromont
(514) 534-4428

SHERBROOKÉ



3770 boul. Industriel
562-2454

MAGOG



10, rue Principale O. 847-2424

3
magasins
Santana
pour mieux vous
servir!



LES CONSTRUCTIONS
Marcel H. Leroux Inc.

Entrepreneur général
4304, rue Chauveau
Sherbrooke, Qc

CONSTRUCTION
RÉSIDENTIELLE, COMMERCIALE,
RÉNOVATION

Spécialisé en travaux de finition intérieure:

- Escaliers de tout genre
- Planchers de bois franc

Service de plans sur les lieux

Pour plus d'information:
s'adresser à Marcel ou Huguette (819) 564-2422

37973

19 92
VOUS ÊTES UNE
personne
IMMIGRANTE

VOICI UNE OCCASION D'AUGMENTER VOS CHANCES
DE TROUVER ET CONSERVER UN EMPLOI

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

Vous aiderez à:

- Connaître le marché du travail
- Choisir un emploi qui vous convient
- Intégrer le marché du travail

De plus

- Vous ferez un stage en milieu de travail

C'EST GRATUIT

Et vous recevrez:

Une allocation hebdomadaire de formation et de frais de garde s'il y a lieu

QUAND

La formation débutera le 24 février 1992
Elle se terminera le 26 juin 1992

**DERNIÈRE
CHANCE**

Formation préparatoire à l'emploi
est offerte en collaboration avec:

- Les Centres d'emploi du Canada
- La Commission scolaire catholique de Sherbrooke



INFORMEZ-VOUS
DES MAINTENANT

Lucie Gagné-Lecomte

(819) 569-9761

(interurbains acceptés)

38322

L'Assemblée universitaire remplacée par un collège électoral?

□ Il s'agit de l'une des recommandations de la Commission de réexamen de l'Université de Sherbrooke

Michel RONDEAU Sherbrooke

L'abolition de l'Assemblée universitaire, qui élit le recteur, et son remplacement par un collège électoral, ainsi qu'un mandat de cinq ans à accorder au recteur élu, au lieu de quatre ans comme présentement, sont deux des recommandations faites par la Commission de réexamen de structures majeures de l'Université de Sherbrooke.

Dans un rapport déposé au conseil d'administration de l'Univer-

sité le 27 janvier et que le journal Liaison rendra public demain à des fins de consultation de la communauté universitaire, la Commission formule quelque 80 recommandations au sujet des cinq structures majeures de l'Université: la Corporation de l'Université, le conseil d'administration, le comité exécutif, le Conseil universitaire et l'Assemblée universitaire. C'est cette dernière qui a pour mandat d'élire le recteur de l'Université de Sherbrooke, selon les statuts actuels de l'Université.

Selon la Commission de réexamen, l'Assemblée universitaire ne se compose pas nécessairement de membres qui ont tous la meilleure connaissance de la situation académique et financière de l'Université. C'est pourquoi elle suggère d'abolir cette structure pour la remplacer par un collège électoral dont les membres seraient issus de la Corporation et du Conseil universitaire et de ses commissions.

A la Corporation et au Conseil universitaire, siègent les principales

instances de l'Université et ses principaux administrateurs: recteur, secrétaire général, professeurs, personnel administratif, personnel de soutien, étudiants par exemple, dans le cas de la Corporation et, dans le cas du Conseil universitaire, recteur, vice-recteurs, doyens, professeurs et étudiants entre autres.

91 membres au lieu de 59

De fait, le collège électoral proposé par la Commission de réexamen compterait 91 membres, alors

que l'actuelle Assemblée universitaire en compte 59 et que le recteur en poste et les vice-recteurs en sont exclus. De plus, alors que l'Assemblée universitaire ne compte que deux membres externes, la Commission en propose 28.

Malgré sa présence au collège électoral que propose la Commission, le recteur n'y aurait pas droit de vote. De plus, en cas de réélection, le recteur et les vice-recteurs

devraient s'abstenir de participer aux délibérations du collège électoral et n'auraient non plus droit de vote.

La Commission de réexamen propose non seulement l'abolition d'une structure pour la remplacer par une autre, plus efficace à son avis, mais elle traite aussi du mandat accordé au recteur et de sa réélection possible pour un deuxième mandat.

L'actuel mandat de quatre ans jugé trop court

Sherbrooke (MR)

De l'avis de la Commission de réexamen de structures majeures de l'Université de Sherbrooke, le mandat du recteur devrait être prolongé de quatre à cinq ans.

Un recteur élu, estime la Commission, peut mettre plusieurs mois avant de maîtriser tous ses dossiers et de donner à l'Université une orientation qui lui soit propre. Il lui apparaît donc que l'actuel mandat de quatre ans du recteur est très court. Elle souligne d'ailleurs que le mandat du recteur est généralement de cinq ans dans les autres établissements universitaires.

Quant au renouvellement du mandat du recteur, la Commission estime que «c'est à tort que dans le cadre d'une procédure d'élection, on accorde à la demande de renouvellement du mandat que fait le recteur sortant le même traitement que celui qu'on a accordé à sa candidature quatre ans plus tôt.» La Commission croit que l'Université devrait avoir deux procédures distinctes pour l'élection et la réélection de son recteur.

Pas automatique

Au terme du premier mandat du recteur, la Commission recommande de ne pas déclencher automatiquement la procédure d'élection et de demander d'abord au recteur s'il sollicite un nouveau mandat. Si oui, le collège électoral juge de

l'opportunité de lui accorder un second mandat et l'élit ainsi sans opposition si c'est son choix. Sinon, la procédure d'élection est déclenchée. Le recteur sortant peut quand même présenter encore sa candidature.

La Commission note que le renouvellement du mandat sans devoir procéder à des élections aurait pour conséquence d'économiser à l'Université «une opération qui,



Jean-Guy Ouellet, vice-recteur à l'enseignement

faute pour elle de pouvoir procéder de façon plus simple au renouvellement du mandat du recteur, est, la plupart du temps, inutilement longue et onéreuse et, pour le recteur sortant, inutilement vexatoire».

Le mandat du recteur actuel, Al-dée Cabana, se terminant le 31 mai 1993, ce serait normalement, selon les statuts actuels de l'Université, à l'automne 1992 que serait déclen-

ché le processus de mise en candidature.

Si l'Université procède de la même manière que lors de l'élection de M. Cabana, le nouveau recteur ou la nouvelle rectrice serait élu(e) au début de 1993 afin de lui permettre d'apprivoiser ses nouvelles fonctions en attendant le début de son mandat officiel en juin 1993.

Interrogé sur la possibilité que les recommandations de la Commission de réexamen puissent être

appliquées avant de déclencher le processus à l'automne, le vice-recteur à l'enseignement, M. Jean-Guy Ouellet, n'a manifesté aucune certitude à ce sujet. «Le conseil d'administration a reçu le rapport le 27 janvier, mais il n'a pas décidé des suites à lui donner. Il y aura d'abord consultation de toute la communauté universitaire, puis c'est le conseil d'administration qui décidera qui procédera à la mise en oeuvre, quand et comment.»



CETTE
SUPERBE MAISON
BÂTIE SUR
VOTRE TERRAIN

à partir de

69 900\$

TPS incluse
crédit inclus

**CLÉ EN MAIN
INFORMEZ-VOUS**

En construction sur la rue des
Hauts-Pins à St-Élie d'Orford

VIA CHEMIN HAMEL NORD

566-8440



HABITAT RENIL INC.

635, rue McCrea
Sherbrooke (Québec)
J1H 5H1

Lennoxville aura aussi son McDonald

Lennoxville

Grâce à des investissements évalués à environ 1 million \$, un nouveau McDonald verra le jour, dans la région.

Après Magog et Sherbrooke (deux fois), ce sera au tour de Lennoxville d'accueillir le grand «M», lequel créera une cinquantaine d'emplois dont une quinzaine à temps plein.

L'entreprise sera dirigée par Joe Scott qui est déjà à la tête des trois autres commerces de cette bannière en région.

Ce dernier a estimé que l'ouverture du nouveau McDonald pourrait avoir lieu en juillet 1992. Les travaux de construction, eux, devraient débuter en avril.

Le restaurant sera construit à partir de l'édifice qui abritait autrefois le supermarché Provigo avant que celui-ci ne s'installe, l'autre côté de la rue, dans un nouvel édifice, au centre-ville de Lennoxville. On prévoit que le McDonald occupera le tiers de l'ancien Provigo. Il profitera du vaste stationnement qui n'aura besoin que d'un pavage neuf.

Afin de respecter les règlements sur l'affichage de la municipalité, l'enseigne n'aura que douze pieds de hauteur alors que la tradition veut que le gros «M» s'élève jusqu'à quarante pieds.

**LE
SEUIL**

SERVICE D'AIDE AUX
HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE
COUPLES

821-2420

38737

**TUILE
44¢**

sans cirage, pré-collée,
grand choix couleurs discontinuées.

Le plus vaste choix de
tuiles en Estrie



TAPIS COUTURE

820, rue Wellington Sud, Sherbrooke

569-7375

37914X

ERRATUM

Dans la page de Magog Mazda publiée hier, on aurait dû lire:

MAZDA 323 1992

9995\$* / mois

Nous nous excusons
des inconvénients.

**magog
mazda**

209, boul. Bourque,
Omerville, 868-1101

*t.t.p. en sus. Bail de 60 mois.
Comptant ou échange de 1 000\$.
Sujet à approbation de crédit. Limite de 120 000 km. Sans valeur de rachat.

38291



**Grenouillères
doublées de POLAR**



tailles 12 mois à 3X ans
modèle fleuri, 74,22\$ et 79,22\$
modèle uni, 46,22\$ et 49,22\$

concept mode

clément

0-20 ans

carte verte: 23403

38740

**REDÉCOREZ AU COMPLET LA
PIÈCE DE VOTRE CHOIX**
(Aucun dépôt requis)

**AUCUN INTÉRÊT
AVANT MAI 1992**

PREMIER PAIEMENT EN JUIN SEULEMENT

AINSI PROFITEZ DE NOS
NOMBREUX SPÉCIAUX

- Stores horizontaux à 1/2 prix
- Tapis de qualité à 50% de rabais
- Bois franc pré-vernier érable 250\$ le pied
- Prélart à partir de 577\$ v.c.

**SUPER SPÉCIAUX
PRÉLART ARMSTRONG**

- Prélart Armstrong, Candide Rég. 28,99\$ 1677\$ v.c.
- Vision Solarian Rég. 36,44\$ 2977\$
- Prévail Rég. 15,77\$ 1377\$

**Plusieurs autres spéciaux
vous attendent chez**

TAPIS U.N.C.

1495, rue King Est Fleurimont 563-4736

158,37 \$*
par mois



Sentra DLX 1992

Vous avez bien vu.

Pour un temps limité, vous pouvez vous procurer une Sentra DLX 1992 pour seulement 158,37\$* par mois. Un prix jamais vu quand on considère que la Sentra est la seule voiture à s'être mérité le prix de la Pyramide de la CAA[†] pour sa fiabilité et la satisfaction de ses propriétaires durant deux années consécutives. Dotée d'un des plus puissants moteurs standard de sa catégorie, soit 110 chevaux à 6 000 tr/min, elle est aussi protégée par l'Engagement Satisfaction Nissan, le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada.

Passez vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Et vous aurez tout vu.

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent toujours leur ceinture de sécurité.

* Prix de location pour la Sentra DLX 1992, transmission manuelle. Bail de 48 mois avec une limite de kilométrage de 96 000 km pour la durée du bail, suite à l'approbation du crédit. Premier versement et paiement initial de 1 250 \$ ou échange équivalent exigés. Valeur résiduelle garantie par le manufacturier. Taxes, transport, préparation et immatriculation en sus. Dépôt de sécurité exigé et remboursable à la fin du bail. En vigueur pour une période limitée.

† CAA est une marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

Votre *très* sympathique
concessionnaire



SHERBROOKE NISSAN – 4280, Boul. Bourque, Rock Forest – 823-8008
NISSAN MAGOG – 427, Boul. Bourque, Omerville – 843-8145

Une collecte vise à réaliser un projet dans le secteur du gibier d'élevage

François GOUGEON

Rock Forest

L'agro-tourisme régional à partir de gibier d'élevage comme le bison, le sanglier, l'autruche, le wapiti, le daim, le mouflon et autres animaux au nom tout aussi exotique et pour lesquels on désire en plus développer un marché... pour la fourchette des consommateurs. Voilà le projet pour le moins innovateur que la Table de coordi-



Aldéi Beaudoin

nation agro-alimentaire de la région d'Asbestos (TACARA) entend concrétiser au plus tôt, normalement pour l'automne, si la collecte de fonds qui vient d'être lancée à cet effet, et qui est dotée d'un objectif de 80 000 \$, obtient le succès escompté.

L'idée, a expliqué hier en conférence de presse le président de l'organisme de la région de l'Or Blanc, René Marchand, consiste d'abord à aménager sur un terrain de 145 acres offert par la société J.M. Asbestos, dans le secteur des Trois-Lacs, un parc animalier où les gens pourront admirer, en semi-liberté, diverses espèces de gibier d'élevage: depuis le dindon sauvage au wapiti, en passant par la pintade et l'autruche. Voilà pour l'aspect touristique du projet qui, selon les études préliminaires, commanderait un investissement d'environ 600 000 \$.

Mais l'initiative annoncée avec enthousiasme et devant plusieurs supporteurs, réunis hier matin au bureau régional d'Agriculture-Québec, à Rock Forest, veut aller plus loin. Et cette fois dans la production, la mise en marché et la transformation de ce gibier à des fins de consommation. Voilà pour l'aspect agricole, qui s'insère éga-

Une action en disqualification intentée contre un élu d'Austin

Austin (GD)

Un conseiller municipal d'Austin réélu sans opposition en octobre dernier, M. Raoul Petitclerc, a intenté devant la Cour supérieure du district judiciaire de Bedford une action en disqualification contre un collègue élu par la peau des dents à sa troisième ou à sa quatrième tentative, M. Edward Hardy.

M. Petitclerc allègue que M. Hardy a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise liée à la municipalité d'Austin par un contrat et qu'il contrevient, de ce fait, à l'article 304 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

M. Hardy, fondateur et ancien président de Services sanitaires Edward Hardy, entreprise chargée de l'enlèvement des déchets à Austin, s'est départi peu avant son élection des intérêts qu'il détenait dans cette firme en faveur de son épouse et de sa fille. Il est toutefois demeuré à son emploi.

Comme par hasard, Me Maurice Mongrain, que M. Hardy a défait par moins de 10 votes en novembre dernier, est un des partenaires de l'étude légale Mongrain, Desjardins et Ducharme qui représente M. Petitclerc.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC MEGANTIC

WFFDN

ASBESTOS

composez 0 et

demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT

38269

lement dans l'établissement d'un centre d'interprétation sur les «nouvelles productions agro-alimentaires» et d'une ferme-école pilotée conjointement avec le Cégep de Victoriaville, pour ce qui est de la formation de la main-d'oeuvre.

Le parc à gibier

Au niveau du parc à gibier, M. Marchand ne doute pas de la rentabilité du projet, dans la mesure où une étude de marché préliminaire indique que 25 000 visiteurs s'y rendraient annuellement. Pour le démarrage, et outre la collecte de fonds, il anticipe une participation financière des différents intervenants publics (ministères, organismes et autres) et ce, compte tenu

que la région d'Asbestos fait partie des «communautés économiquement désignées».

Quant à l'aspect agro-alimentaire, tant l'agronome Jacques Jubinville, du bureau régional d'Agriculture-Québec, que le président du syndicat de base de l'UPA pour le secteur de Wotton, Aldéi Beaudoin, appuient vivement le projet.

Pendant que M. Jubinville soumettait que les demandes d'aide financière qui pourraient parvenir des promoteurs seront étudiées «avec tout le sérieux requis», M. Beaudoin a parlé de «second souffle» pour le monde agricole. Car selon lui, il ne fait pas de doute que toute initiative encourageant la consommation de productions

nouvelles est la bienvenue. «Dans la région d'Asbestos, 9 des 11 municipalités vivent de l'agriculture... Pour éviter la catastrophe, comme celle qui nous guette avec les négociations du GATT et le rapport Dunkel, il faut investir dans de nouvelles façons de faire», a-t-il exprimé.

M. Beaudoin ne craint pas que le développement de ces nouvelles productions agricoles puisse éventuellement mettre en péril les secteurs traditionnels (volaille, porc, etc.). «Même si ça se développe pour la peine, ça restera toujours des produits de luxe. Les gens n'en consommeront pas à chaque jour. C'est un peu comme le caviar», disait-il commentant.

La Tribune, Sherbrooke, mercredi 19 février 1992

A 7

HABITEC
2000
Concessionnaire
autorisé

Habitations usinées

- Unifamiliales
- Multifamiliales
- Chalets, condos, motels
- Maison évolutive
- Maison en bois rond

RÉALISEZ VOTRE RÊVE MAINTENANT

Profitez d'une subvention de

7 000\$ (si éligible)

Évitez la TVQ (1er juillet 92)

ENEZ CHOISIR VOTRE MAISON À VOTRE GOÛT SELON VOTRE BUDGET
Plus de 60 modèles

À partir de **31 795\$**
pour livraison (3 semaines) sur votre terrain

S.V.P. sur rendez-vous

Les Maisons de la Montagne

444, ch. Rivard, Bromptonville JOB 1H0

Tél./fax :

846-2286

37494

Pendant l'événement Ô Soleil profitez de la

JOURNÉE SURPRISE EATON

LE JEUDI 20 FÉVRIER 1992

10% à 50% DE RABAIS
SUR UNE SÉLECTION DE MARCHANDISES À SOLDER

D'AUTRES RÉDUCTIONS DANS TOUT LE MAGASIN

RECHERCHEZ
LES BALLONS ROUGES

ACHATS
EN PERSONNE SEULEMENT

30% de rabais

SUPPLÉMENTAIRE

sur les prix déjà réduits d'une sélection de bottes et souliers pour hommes, femmes et enfants.

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

38661

Éditorial

Qui doit-on inviter aux séances du conseil?

Jacques PRONOVOST

Il faut se réjouir que les membres du conseil de ville de Sherbrooke se disputent aujourd'hui sur la pertinence d'accepter la présence des citoyens aux séances de travail des conseillers ou celle des journalistes seulement.

Parce que maintenant la discussion tourne autour de la transparence, de la nécessité de gérer ouvertement les fonds publics. Mais il faut faire attention de ne pas se noyer dans le raisonnement, simplement pour retarder la décision. Il ne s'agit pas d'émettre de beaux principes, il faut aussi les appliquer concrètement.

Est-il bien nécessaire d'ailleurs, comme le demande le RCS, d'ouvrir les ateliers de travail au public? C'est loin d'être sûr. La présence, en certaines occasions des personnes impliquées dans les problèmes discutés entre les conseillers, risquerait de dégénérer en foire. Ce qui donnerait les armes voulues aux conseillers rébarbatifs aux séances publiques pour demander, dans quelques temps, le retour au huis clos.

L'exécutif ayant déjà fait un travail de déblayage important des dossiers, il faut permettre aux conseillers de prendre connaissance de ceux-ci sans être importunés, et d'en discuter, franchement et démocratiquement entre eux, sans être influencés par un public trop intéressé. Ce qui n'exclut pas la présence d'observateurs neutres, sans droit de parole et tenus au respect des règles par leur travail. Ce sont les journalistes, qui, dans ces circonstances, deviennent les yeux et les oreilles de la population et assurent l'exercice du droit démocratique. Ils permettent aux élus de travailler dans un climat libre d'influences et en assurent que les points importants des discussions, comme les réactions de chacun, puissent être portés à la connaissance du public.

Ce qu'il faut éviter, comme dans la question des débats télévisés, c'est que les conseillers aient plus le souci de plaire, le goût du spectacle que l'intérêt de travailler sérieusement à trouver les solutions. Le but recherché actuellement n'est pas de créer une scène politique pour la fabrication d'images partisans mais un forum de discussion, public et efficace, de nos élus. La question de débats totalement ouverts à la population se posera d'elle-même quand il y aura la présence de partis d'opposition réellement constitués. Ce n'est pas le système actuel préconisé à l'hôtel de ville de Sherbrooke. À moins que ce soit ce que le RCS veuille inculquer comme nouvelle réalité!

Un geste qui choque

Pierre-Yvon BÉGIN

Le grand public a été secoué, hier, par la nouvelle de La Tribune relativement à l'action intentée par une compagnie d'assurance contre l'assureur de la mère de Caroline Tremblay, 14 ans, happée à mort le 1er octobre par une automobile au coin Galt-Bowen à Sherbrooke. La compagnie, Canadian Home, qui représente la conductrice, réclame en effet un remboursement pour les dommages subis à la voiture impliquée.

Le père de la victime, M. Marc Tremblay, a réagi avec émotion. «Ca n'a pas d'allure, on tue mon enfant et ils font des poursuites pour les bris du véhicule,» a-t-il dit. M. Tremblay, qui l'automne dernier a remué ciel et terre afin que la sécurité des piétons à l'intersection où sa fille a perdu la vie soit améliorée, n'arrive pas à trouver une explication rationnelle à l'intention de la compagnie.

Si le geste est légal et monnaie courante entre compagnies d'assurance, il prend carrément les allures d'une farce de très mauvais goût, sinon de harcèlement, lorsque les victimes sont impliqués dans les tracasseries juridiques. Les parents de Caroline, tout comme la jeune conductrice de 23 ans, ont déjà suffisamment souffert. Leur vie ne sera plus jamais la même.

L'introduction de l'absence de responsabilité ou «no fault» en matière d'assurance automobile a eu pour effet au cours des dernières années de simplifier les procédures et de réduire les coûts. Chaque compagnie d'assurance rembourse les dommages matériels subis par ses clients, évitant ainsi aux victimes d'accident de revivre des moments douloureux.

Dans ce cas-ci, la compagnie d'assurance a utilisé les moyens légaux à sa disposition, sans tenir compte de l'aspect humain, d'où le drame. Les compagnies ont aujourd'hui la possibilité de régler leurs différends sans importuner les victimes. Canadian Home a tout intérêt à réparer les pots cassés.

OPINION DES AUTRES

Si Benoît était Benoîte

Lundi, la Société américaine Dow Corning, spécialiste dans la fabrication des implants mammaires au gel de silicone, admet être au courant du danger potentiel de ses prothèses. Et ce, depuis plus de 20 ans.

Mardi, le ministre de la Santé et du Bien-être social, Benoît Bouchard, refuse «pour l'instant» d'en interdire la vente et la distribution. Pourtant la publication d'une centaine de documents du fabricant américain, à la demande expresse de la Food and Drug Administration, confirme des résultats suspects.

Que penser de la sèche mise au point du ministre de la Santé? Reportons-nous en janvier dernier.

Le même scénario. La FDA demandait alors aux médecins un moratoire de 45 jours. Et la suspension de l'utilisation de toutes les prothèses au silicone. Pendant ce temps, le ministre réfléchissait.

Mais à la suite des pressions de groupes de femmes et de membres du Parlement, le ministre annonçait finalement, du bout des lèvres, qu'il emboîterait le pas. Bon nombre de chirurgiens l'avaient déjà précédé.

Et ce qui a choqué à l'époque, choque à nouveau aujourd'hui. Soit l'attitude du ministre. Refuser de contribuer à nourrir un vent de panique est un geste responsable en soi. Mais afficher be-

noitement un air de presque condescendance, c'est autre chose.

On ne parle pas de mépris, bien sûr. Mais d'une certaine attitude masculine à l'endroit d'un problème féminin. Il ne s'agit pas d'inquiéter. Mais d'avoir du leadership. Et de tenir un discours qui respecte les femmes porteuses d'implants en recommandant la poursuite du moratoire. Et en les invitant intelligemment à consulter, si elles sont inquiètes.

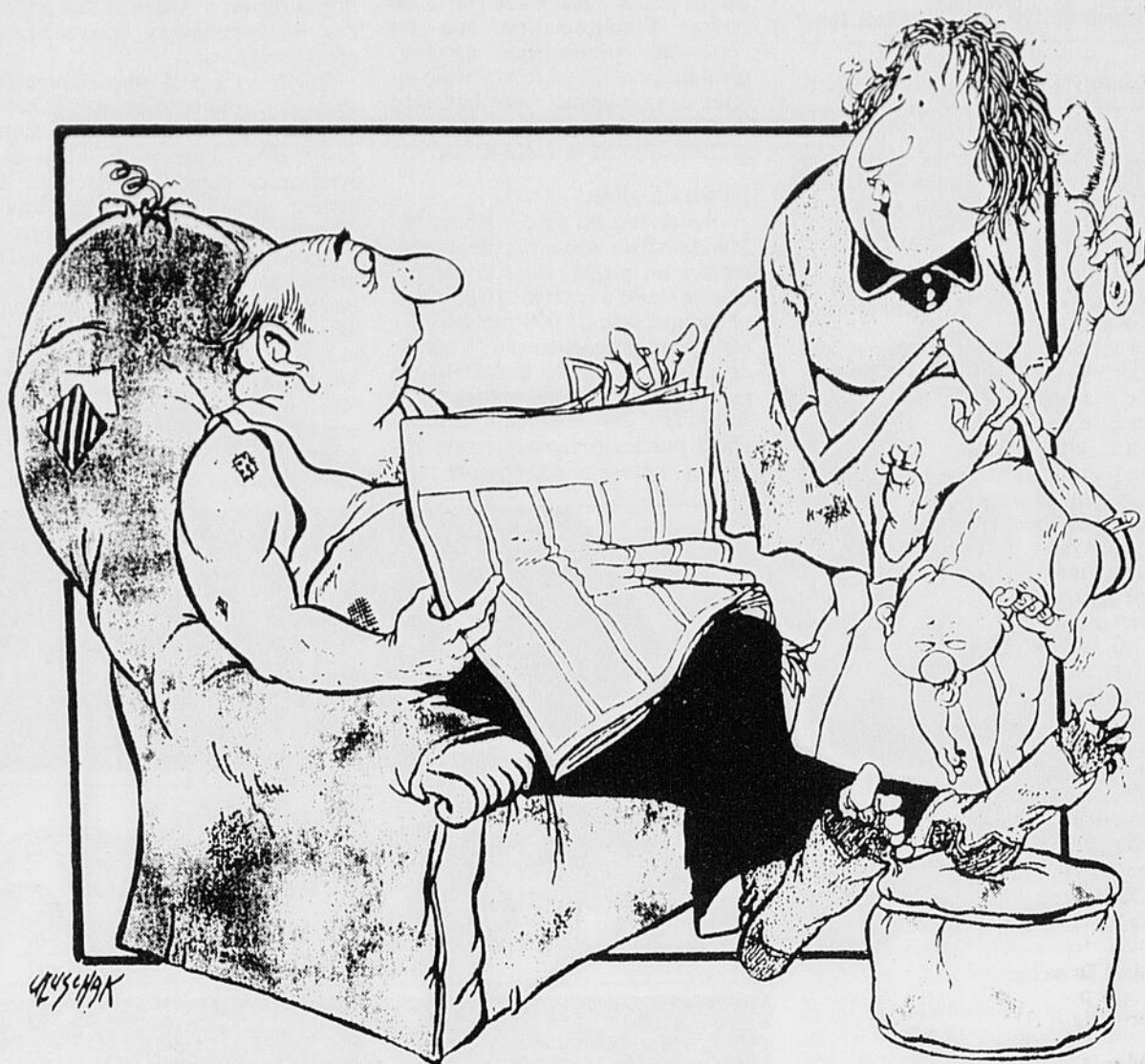
Sheila Copps et Audrey McLaughlin ont bien raison. Si Benoît était Benoîte, on n'en serait pas là...

Claudette Tongas
La Presse

Jean-Guy Dubuc, Président et Editeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Editorialiste-adjoint



Nos voisins ont enfin un point en commun avec nous — eux aussi sont en faillite!

TRIBUNE LIBRE

L'école doit s'impliquer

Depuis près d'un an, le dossier de la pauvreté est à la «une». Plus spécifiquement la pauvreté dans les écoles; le désespoir qui atteint directement les enfants, notre espoir... Il est profitable que chacune et chacun y aille de son intervention et prenne position. Il s'agit d'un problème d'importance qui nécessite une grande réflexion.

Ce qui est encore plus profitable, c'est que chemin faisant, nous réévaluons le rôle et le mandat de l'école face à nos nouvelles réalités sociales. À mon avis, c'est aussi, à juste titre, le rôle de toutes nos institutions qui est révisé.

J'abonde dans le sens de ceux qui considèrent que le mandat de l'école est d'enseigner et non celui de nourrir ou de vêtir les démunis. Cependant, désirons-nous enseigner à nos jeunes comment porter des oeillères? Souhaitons-nous leur enseigner l'«art» d'ignorer la réalité lorsque celle-ci ne leur est pas clément?

On dit que la meilleure façon d'enseigner est par l'exemple.

Pour cette raison, quelqu'un doit prendre l'initiative de susciter la collaboration des différentes institutions que notre société s'est données afin de garantir son bien-être. Et si cette initiative doit être prise par le milieu scolaire, qu'on le fasse sans plus tarder. Cependant, sera très mal venu celui qui demandera l'implication des autres sans avoir d'abord fait son bout de chemin.

Je crois que le mandat du milieu scolaire est d'enseigner à lire, à écrire et à vivre en société. Nous sommes la seule institution capable d'intervenir quotidiennement pendant plus de dix ans auprès des mêmes individus.

Il n'est certainement pas plus disgracieux de répondre à des besoins primaires que de fournir des activités sportives, culturelles et autres. Si nous devrions croire que parce qu'une partie du budget scolaire est utilisée à ces fins, nos enfants en auront moins pour la lecture et les mathématiques, nous en

serions encore aux mêmes services qu'au début du siècle.

Je crois finalement que des arguments comme ceux utilisés dernièrement disant que nous devrions éventuellement fournir des dortoirs à l'école font preuve d'autant d'insouciance que les personnes qui ne pouvaient comprendre, il y a quelques années, la mise sur pied de services de garde scolaire; malgré ce service, les parents ont toujours leur place, nous ne les avons pas supplantés. Nous ne jouerons pas non plus le rôle des parents en offrant une collation à un enfant.

Charlotte Jubinville
Commissaire,
Commission scolaire
catholique de Sherbrooke

Reportage apprécié

M. François Gougeon
Journaliste

Les membres du Comité de coordination pour l'implantation du projet pilote «Travail soutenu et adapté (Volet XI)» tiennent à vous remercier pour le dossier paru dans La Tribune sur cette expérimentation.

En effet, le comité formé des représentants des organismes suivants: FTQ, Commission de formation professionnelle, Trav'Action, Action Handicap Estrie, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, le Centre de Réadaptation Estrie, la Commission de l'emploi et de l'immigration, la Fédération des Employeurs et l'Office des personnes handicapées veut souligner votre précieuse collaboration à l'évolution du projet.

Les membres du groupe de travail ont grandement apprécié la recherche que vous avez effectuée, la qualité des entrevues, les contenus élaborés, ainsi que votre intérêt et votre dynamisme. Nous croyons que ces efforts ont permis de donner un portrait de l'expérimentation à ce jour, vu par les différents acteurs qui y collaborent. D'autre part, nous jugeons votre intervention essentielle pour la recherche de nouveaux milieux de travail pour les personnes handicapées en sensibilisant les employeurs à y participer.

Enfin, nous avons remis ce dossier aux membres du comité provincial. Ceux-ci suivent le déroulement des trois projets existant au Québec, et devront recommander aux ministères concernés l'implantation d'une formule permanente de travail soutenu et adapté pour les personnes handicapées, si les résultats des expérimentations sont probants.

Nous sommes donc très heureux de cette collaboration et soyez assuré, Monsieur, de notre disponibilité à poursuivre ces échanges.

Pour le Comité régional de coordination
Christine Ouellet
Agente de développement
Office des personnes handicapées
du Québec, Estrie

Les deux automobiles n'auraient pas dû être là...

Gérald PRINCE Drummondville

Sans doute un mauvais coup du destin: les deux automobiles, qui se sont heurtées de plein front vers 21 h 45 le 18 juin 1991, sur l'autoroute 55, près de la rue St-Pierre à Drummondville, n'auraient pas dû être là.

Pourtant, c'est ce qui s'est produit, causant la mort du pharmacien Marc Blanchet, âgé de 42 ans, de Ste-Foy, de Mme Claudine Lévesque, âgée de 36 ans, de Montréal, et des blessures très graves à son conjoint, Denis Prieur.

C'était hier la première journée de l'enquête du coroner Anne-Marie David, sur la mort de ces deux personnes, dans le cadre d'une série de trois enquêtes sur des tragédies de l'autoroute 55.

Germain Prieur, de Montréal, frère de l'un des conducteurs, a expliqué que Denis et Claudine venaient de Montréal et se rendaient à Wickham chercher de la parenté à un camping. Comment se fait-il alors qu'ils soient entrés sur l'autoroute 55, provenant de l'autoroute 20, par la bretelle qui y amène les automobilistes en provenance de Québec. Tout ce qu'ont pu supposer les témoins, c'est que Denis Prieur aurait dépassé, sur la 20, la sortie de la 55 et aurait fait demi-tour pour revenir sur ses pas et prendre la 55.

Moins compliqué

Quant à Marc Blanchet, pharmacien depuis quelques mois seulement, il venait de finir son travail à Windsor et se rendait à sa résidence à Drummondville. Il aurait pu emprunter le boulevard Lemire, puisque c'était plus court pour lui, mais comme il n'était pas familier encore avec les rues de la ville, il passait par les autoroutes 55 et 20 avant de regagner son logis du boulevard St-Joseph. C'était plus long, mais moins compliqué pour lui.

Ni l'un ni l'autre des deux conducteurs donc n'aurait dû être sur l'autoroute 55 au moins à ce moment précis. Pourtant, le routier Raymond Tremblay, âgé de 47 ans, de Chicoutimi, a bel et bien vu l'auto qui le précédait (identifiée comme étant la Toyota de Denis Prieur) entreprendre le dépassement d'un camion de déménagement, alors qu'une autre voiture venait en sens inverse (l'Oldsmobile de Blanchet). Il a vu comme une explosion de ferraille, puis tout s'est éteint. Il s'est arrêté à quelques mètres dépassé les deux véhicules accidentés. Il ne comprend pas comment il a passé sans les accrocher puisque son camion, large de huit pieds, a pratiquement rempli l'espace entre les deux autos démolies. Avec des extincteurs et l'aide d'autres passants, il a tenté d'éteindre l'incendie. Pour M. Blanchet, rien à faire, les flammes avaient déjà fait leur œuvre. Mme Lévesque est décédée apparemment en attendant les services de secours.

Réal Hétu, âgé de 31 ans, un policier de Lennoxville, est arrivé par hasard sur les lieux en moto en compagnie de son amie. Il a participé aux secours en faisant déplacer le véhicule occupé par Mme Lévesque pour qu'il ne prenne pas feu à son tour. Pour lui, la route 55 en elle-même n'est pas dangereuse, ce sont les usagers qui par leur conduite, la rendent ainsi, ce qui a eu l'heur de plaire aux représentants du ministère des Transports du Québec qui suivent l'enquête avec le plus grand soin.

Quant à Denis Prieur, le conducteur blessé, il n'a pas été appelé à témoigner: il a subi un traumatisme crânien grave dans l'accident, ce qui a entraîné l'impossibilité organique pour lui de se rappeler quoi que ce soit de l'accident, a fait savoir un porte-parole d'un hôpital de Montréal hier.

L'enquête, qui a occupé une bonne partie de la journée hier, doit se poursuivre ce matin au palais de justice. Il semble bien qu'elle pourrait se terminer avant ce soir, alors que, initialement, trois journées avaient été prévues pour sa tenue.

Deux ex-Sherbrookoïs parmi les premiers à voter

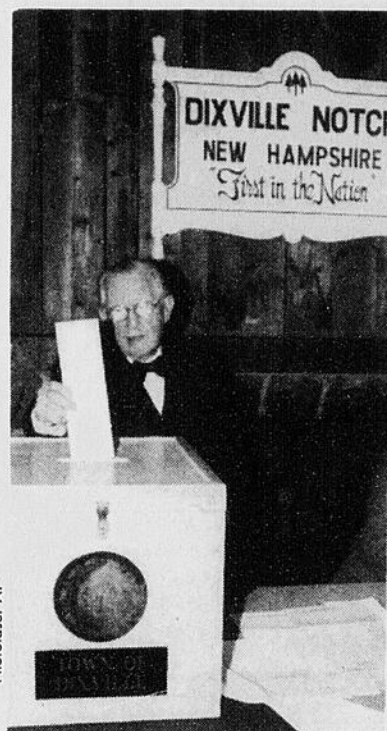
□ Raoul et Simone Jolin donnent le coup d'envoi des primaires avec leurs concitoyens de Dixville Notch, au New Hampshire

Marie TISON
Manchester, New Hampshire (PC)

Traditionnellement, les habitants de Dixville Notch sont les premiers à voter à l'élection primaire du New Hampshire, et les premiers à voter aux États-Unis.

Parmi eux, il y a Raoul et Simone Jolin, originaires de Sherbrooke.

«Tout le monde va voter à mi-



Juste après minuit lundi, Neil Tillotson a glissé son bulletin de vote dans la boîte, à Dixville Notch, au New Hampshire, devenant le premier citoyen américain à voter aux primaires.

nuît, c'est la tradition», a déclaré Mme Jolin au cours d'une entrevue téléphonique lundi soir, quelques minutes avant de quitter le domicile familial pour se rendre à l'hôtel Balsams, où se déroulait le scrutin.

Au New Hampshire, les bureaux de vote sont normalement ouverts de 10 heures à 20 heures, mais à Dixville Notch, un centre de villégiature situé au nord de l'État, à 30 kilomètres de la frontière québécoise, on fait les choses autrement.

Depuis 1964, à minuit tapant, les électeurs de Dixville Notch se réunissent pour voter dans une salle de l'hôtel Balsams, le principal employeur du petit village. Les résultats sont annoncés aussitôt.

Il faut dire que le décompte des voix ne prend pas beaucoup de temps. Il y a 38 habitants à Dixville Notch, dont 31 ont le droit de vote.

Jolin

Parmi eux, il y a 18 républicains, quatre démocrates et neuf indépendants.

Et parmi les quatre démocrates, il y a M. et Mme Jolin.

«C'est un gros événement, explique Mme Jolin. Il y a plus de journalistes que de voteurs, la place est pleine.»

Elle ajoute que plusieurs candidats s'étaient donné la peine de visiter Dixville Notch avant le scrutin, et que le soir du vote, normalement, le téléphone ne dérangait pas.

Au cours d'une des primaires précédentes, dit-elle, le sénateur démocrate Ted Kennedy avait lui-même téléphoné aux Jolin.

«Nous sommes démocrates, il le savait.»

A une heure du vote, les Jolin n'étaient toujours pas trop certains

pour qui ils allaient voter. Probablement pour le gouverneur du Nebraska Bill Clinton.

«De toutes façons, ils disent tous la même chose», lance Mme Jolin.

Les Jolin ont quitté Sherbrooke il y a 35 ans pour s'installer aux États-Unis avec deux enfants.

«Ca passe vite», soupire-t-elle.

Depuis, ils ont acquis la citoyenneté américaine, ils ont eu deux autres enfants, qui ont tous maintenant quitté le nid familial pour se marier. Tous sont demeurés aux États-Unis.

Mme Jolin parle encore aisément

le français, bien qu'à Dixville Notch, il n'y ait qu'un autre francophone.

«On ne peut plus vraiment s'appeler des francophones, nous sommes des Américains», précise-t-elle.

Maisons d'enseignement

LE CÉGEP DE
DRUMMONDVILLE

La musique,
la conception et
l'enregistrement
musical

C'est pour toi

- Un secteur d'excellence reconnue
- Encadrement personnel
- Cours donnés par des professionnels de la musique

Pour te renseigner, adresse-toi à
Gilles Fortin
Conseiller pédagogique
Tél.: (819) 478-4671
960, RUE SAINT-GEORGES
DRUMMONDVILLE, QC
J2C 6A2

D.E.C. 2 ans	D.E.C. 3 ans
Musique (classique)	Musique populaire
500.02	551.02
INSCRIPTION AU SRAM, AVANT LE 1er MARS	
POSTCOLLÉGIAL	D.P.E.C.
Technique de sonorisation et d'enregistrement musical • 551.71	
Programme réparti sur un ou deux ans	
INSCRIPTION AU SRAM, AVANT LE 1er MARS	
POSTCOLLÉGIAL	A.E.C.
Techniques de conception sonore et musicale • 901.24	
Programme d'une année	
Dès sept. 92 (en attente d'une réponse du ministère)	
INSCRIPTION AU CÉGEP JUSQU'AU 1er JUIN	

38620



Ni attrape!

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

OU REMISE. ÉQUIVALENTE JUSQU'À 950 \$*.

Aucun trucage! Sans farce, ni attrape! Obtenez la transmission automatique ou une remise équivalente à l'achat de nombreux modèles Mazda parmi les plus populaires. La 323 hatchback, la plus spacieuse de sa catégorie. La Protégé 4 portes à l'excellent rapport qualité-prix. La 626 qui comble les besoins de toute la famille, style et performance en prime. L'éblouissant coupé sport MX-6. La Miata qui triomphe à travers le monde (remise équivalente seulement). Les camionnettes importées les plus vendues au Canada. Et la MPV, deux fois élue fourgonnette importée de l'année au Canada. Il suffit d'entrer chez Mazda et le tour est joué. Chapeau Mazda!

AJAC
RX-7 Meilleure
voiture de haute performance
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

AJAC
MX-3 Precidia
Meilleure voiture sportive
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA



*Offert à l'achat des nouveaux modèles Mazda encore en stock après le 7 janvier 1992, chez les concessionnaires Mazda participants. D'une durée limitée. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise équivalente de 950 \$ à l'achat d'une MX-6 ou 626, de 750 \$ à l'achat d'une camionnette, 323 ou Protégé, de 800 \$ à l'achat d'une MPV. La transmission automatique n'est pas offerte à l'achat d'une Miata, seule une remise de 850 \$ est proposée.

mazda

Je me sens bien.

Mazda Rock Forest—4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda—209 Boulevard Bourque, 868-1101

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Le mois de la culture physique chez Sears», insérée dans La Tribune du 18 février 1992, veuillez noter que l'illustration de l'ensemble 5 pièces, no 25586 pour salle à manger en page C-1 est INEXACTE. À la page B-9, le texte concernant la prime de «Clarion», devait préciser: «Avec tout achat de 10\$ de produits Clarion*, vous obtenez une prime comprenant une pochette avec crayon Kohl, 2 broches et taille-crayons».

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

SEARS

38762

Info-jeunesse

Au Mali pour apprendre

Une douzaine d'étudiants du Collège de Sherbrooke participent à un stage de 54 jours au Mali, du 25 février au 18 avril. Ce qu'il y a de particulier à propos des «Alliés du Nord», c'est qu'ils oeuvrent en milieu urbain, cette fois, alors que ces stages organisés par le Carrefour de solidarité internationale se déroulent habituellement en zone rurale. C'est à Bamako, capitale du Mali, qu'ils doivent se rendre. Ils seront reçus par l'organisme Kilabo.

Le travail ne manquera pas pour le groupe dirigé par le professeur René Desmarais, puisqu'ils auront s'occuper des enfants de la rue, de planning familial et de la prévention du Sida.

«On ne va pas vraiment là pour leur dire quoi faire. Moi, je vais là pour apprendre!» d'expliquer Marc Picard, un des étudiants en technique de travail social, qui fait partie du groupe.

«C'est vrai, ajoute Manon Paré. On ne va pas au Mali pour prendre

charge d'un projet. On veut plutôt s'intégrer à leurs équipes de travail et travailler avec eux. Ces gens-là n'ont pas beaucoup de ressources et ils réussissent à faire des choses extraordinaires. Alors je crois qu'on a beaucoup à apprendre en travaillant avec eux.»

Mentalité différente

«Il faut savoir accepter les cultures différentes et les valeurs différentes, précise pour sa part Johanne Fleurant. Nous nous rendons dans un pays musulman et nous savons que les femmes ne sont pas traitées sur un pied d'égalité avec l'homme. Nous ne voulons pas leur faire changer leurs sens des valeurs, mais il faudra les convaincre que nous pouvons faire aussi bien que les hommes».

Julie Ducharme ajoute «Pas question d'arriver là, habillée avec des shorts. Ce serait très mal vu là-bas. Nous ne voulons pas les choquer, mais seulement les aider.

Nous les laisserons décider des projets. Nous sommes simplement des outils mis à leur disposition pour les aider».

Les collégiennes savent qu'elles n'auront pas à être offusquées de partager la table avec des gens qui pigeront dans le plat de riz avec les mains et qui mangeront avec les doigts. Elles ont pris la peine de se documenter avant d'entreprendre ce voyage et ont même appris les principes de base du dialecte, puisque ce n'est pas tout le monde qui peut parler français au Mali.

Les valeurs humaines

Quand on parle de valeurs différentes, les étudiants sherbrookoises se gardent bien de prétendre que nos valeurs sont meilleures que les leurs. «Ils sont moins individualistes que nous et ils pensent d'abord aux autres», de dire Marc Picard.

En se préparant pour ce voyage, les jeunes doivent d'abord apprendre à se connaître. «Nous étudions ensemble depuis quelques années, mais là-bas nous devons vivre ensemble, comme dans une commune, durant une soixantaine de jours. C'est important de se connaître, si on veut pouvoir s'endurer. Il faut aussi connaître notre peuple et notre histoire, si on veut être en mesure de répondre aux questions qu'on va nous poser au Mali», de mentionner Julie Ducharme.

Ce voyage est commandité en bonne partie par l'Agence Canadienne de Développement International, dans le cadre d'un programme d'Initiatives Jeunesse. «Mais chaque participant devait aussi trouver 1500 \$ pour financer le projet, dont 1000 \$ devaient être trouvés par des projets communs, comme la vente de sous-vêtements boxers, vente de chocolat, l'organisation d'un brunch et autres activités du genre. Impossible de participer en sortant simplement l'argent de sa poche. Il fallait s'impliquer dans les activités de financement du groupe», nous dit Manon Paré.

Au retour, ils comptent rencontrer les gens et faire profiter les organismes populaires de l'expérience qu'ils auront vécue là-bas. C'est vrai que les voyages forment la jeunesse...



Membres des Alliés du Nord, Johanne Fleurant, Marc Picard, Julie Ducharme et Manon Paré sont impatientes d'entreprendre ce stage humanitaire au Mali.

Souper bénéfice au Collège Sacré-Coeur

Il manque 2000 \$ pour le stage en République Dominicaine

Le compte à rebours est commencé pour les 12 étudiantes du Collège Sacré-Coeur et les deux professeurs qui doivent bientôt s'envoler vers la République Dominicaine, pour participer à un stage d'entraide dans le village de San José de Ocoa.

Ce stage s'effectuera 28 février au 14 mars et l'entraide consistera surtout en des travaux dans une pépinière, ainsi que dans un jardin de plantes médicinales.

Il y a longtemps que les jeunes Sherbrookoises préparent ce voyage et recueillent l'argent nécessaire. Même si le voyage est effectué en collaboration avec le Carrefour de Solidarité internationale, les participantes ne peuvent pas compter sur l'aide financière de l'ACDI, compte tenu de leur âge.

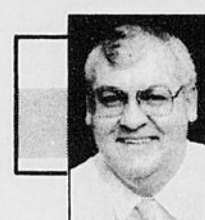
Chacune devait donc trouver 1000 \$, soit en faisant appel à de généreux commanditaires, la vente d'arbre de Noël ou la vente de billet de loterie.

Tout s'est bien déroulé, mais il manque encore 2000 \$ pour atteindre l'objectif du groupe et il n'y a plus moyen de compresser dans les dépenses. On compte donc sur les revenus du souper au spaghetti du dimanche 23 février, pour atteindre cet objectif. Pour ce faire, il faudrait accueillir 500 convives à cinq dollars chacun.

Il s'agit non seulement d'un souper pour leur souhaiter bon voyage, mais ce sera également un souper d'information, alors que des étudiants ayant déjà effectué un voyage de ce genre viendront y présenter un diaporama et commenter

ce stage au Nicaragua, en République Dominicaine et ailleurs. L'invitation au souper s'adresse donc à tous ceux qui ont à coeur l'entraide internationale. Il faut toutefois ré-

server sa place en composant le 569-9457 ou encore le 346-3825, afin que les responsables sachent combien ils doivent commander de repas...



Textes et recherches

Jean-Paul Ricard

CAP-Jeunesse: il y a encore de la place

On nous informe qu'il y a encore quelques places disponibles pour ceux qui veulent s'inscrire au camp CAP-Jeunesse, durant la semaine de relâche du 2 au 6 mars. Ce camp s'adresse aux jeunes âgés de 4 à 15 ans. Diverses activités sportives, culturelles, sociales et scientifiques sont offertes aux stagiaires.

Les inscriptions peuvent se faire entre 15 heures et 21 heures, au guichet de contrôle du Centre de l'activité physique du Collège de Sherbrooke.

Il est à noter que, durant la semaine de relâche, les jeunes âgés de moins de 15 ans seront admis au Centre de l'Activité physique à compter de 17 heures, pour les activités libres.

Et au camp Poly-Vacances aussi...

Il y a aussi le Centre sportif de l'Université de Sherbrooke qui présentera du 2 au 6 mars, une version hivernale du camp de jour Poly-vacances.

Garçons et filles seront divisés en deux groupes d'âge, soit les 6 à 9 ans, puis le groupe de 10 à 12 ans et ils auront le choix entre 15 options sportives différentes, dont la natation, la gymnastique, les jeux coopératifs, le volleyball, le tennis, le soccer, le kinball et l'athlétisme.

De plus, des activités récréatives telles les arts martiaux, le théâtre, les arts plastiques, le vidéo, le mini-workout et les jeux à l'extérieur viendront compléter le programme de la semaine. Ce camp se déroulera de 8h30 à 16h30 et il y aura un service de garde gratuit à compter de huit heures, puis de 16h30 à 17 heures. On peut obtenir plus d'information en composant le 821-7585.

Invitation à s'amuser dans le quartier Nord

A l'occasion de la semaine de relâche scolaire, le comité récréatif et communautaire du quartier nord de Sherbrooke offre une belle gamme d'activités à l'intention des jeunes âgés de 13 à 15 ans.

Le mardi 3 mars, on se donne rendez-vous au Pavillon Armand-Nadeau pour goûter aux plaisirs de la pêche sur la glace.

Le mercredi 4 mars, encore au Pavillon Armand-Nadeau, il y a de la folie dans l'air, alors que les jeunes sont invités à participer au touch-football en raquettes, au jeu de la chasse au chevreuil et bien d'autres activités plus folles les unes que les autres. Pour ces deux journées, les activités se dérouleront de 10 heures à 15 heures, tandis que le 5 mars, ça se déroule en soirée de 17 heures à 22 heures. Il y aura un souper communautaire au Pavillon Armand-Nadeau, suivi d'un grand jeu de soirée, à l'extérieur, au parc Jacques-Cartier.

Les frais d'inscription sont de 12 \$ par activité ou encore de 30 \$ pour les trois activités.

Les 6 - 12 ans

Les comités récréatif et communautaire du quartier nord a également prévu, du 2 au 6 mars, une série d'activités pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans.

Au programme, on a prévu des jeux de connaissances et des olympiades cocasses, de la baignade, des activités de plein air, des glissades sur des chambres à air, du patinage, un déjeuner en pyjama, des sculptures sur glace, un film et même un beach party. Encore là, on se donne rendez-vous au Pavillon Armand-Nadeau.

Les frais d'inscription sont de 60 \$ par enfant ou de 100 \$ pour deux enfants d'une même famille. Pour une famille complète, le coût est de 130 \$.



25 MENUS SPÉCIAUX de 3⁹⁵ à 8⁹⁵ le midi et le soir

Entrées

SOUPE À L'OIGNON AU GRATIN
OU
COQUILLE ST-JACQUES
OU
COCKTAIL DE CREVETTES

2⁹⁹\$

Plats Principaux

SPÉCIAUX DU MIDI de 11 h à 16 h

SOUPE DU JOUR.....	99¢
(Avec repas seulement)	
LASAGNE AU FOUR.....	5.95
PIZZA AVEC SPAGHETTI.....	5.95
BROCHETTE DE SOUVLAKI.....	5.95
SPAGHETTI, SAUCE VIANDE.....	4.95
BROCHETTE DE POULET.....	5.95
BROCHETTE DE FILET MIGNON.....	6.95
FILET DE SOLE PROVENÇALE.....	6.95
STEAK DE BOEUF HACHÉ.....	4.95
POULET SAUTÉ.....	6.95
Sauce au vin	
MÉDAILLON DE VEAU SAUTÉ.....	6.95
Sauce au vin	
SPAGHETTI AVEC VIANDE FUMÉE.....	5.95
RIZ FRIT AU CHOIX.....	4.95
Avec 2 rouleaux Impériaux	

SPÉCIAUX DU SOIR

PIZZA AVEC SALADE CÉSAR.....	6.95
CREVETTES STYLE GRECQUE.....	6.95
PIZZA-GHETTI.....	6.95
ASSIETTE DE VIANDE FUMÉE.....	6.95
BROCHETTE AU CHOIX	
AVEC CREVETTES.....	8.95
FILET DE SOLE.....	7.95
Avec sauce aux crevettes	
VEAU PARMESAN.....	7.95
FETTUCINE ALFREDO.....	6.95
POULET AMANDINE.....	7.95
STEAK AUX PIMENTS VERTS.....	8.95
SALADE AUX CREVETTES.....	7.95
CUISSES DE GRENOUILLES	
PROVENÇALES.....	7.95

STEAK D'ENTRECÔTE..... 8.95
avec salade et pommes de terre au choix

SERVI
EN TOUT TEMPS

SANDWICH À LA VIANDE FUMÉE..... 3.95
avec frites et salade de chou.

RESTAURANT

B.E.

4364, Boul. Bourque
Rock Forest 564-2272

Je couds
carrières
et je fais
de bonnes
affaires!

Mon tailleur GUINGHAN
à prix élégant
EN COLLECTION
CARRIÈRES!

Prix spécial! **11¹⁹**
Prix courant: 13,99\$m.

150 cm. Infroissable. Motifs
guinghan, pied de poule,
à losanges et Prince de Galles
Tissus pour ensembles.

CHALLIS MARION

115 cm. 100% rayonne. Motifs
floraux de différentes grosseurs
darmiers, darmiers à fleurs
et à pois. Tissu très souple!
Prix courant: 9,99 m.
Prix
spécial: **7,99\$m.**

SHANTUNG PRINTEMPS

150 cm. 80% pol. 20% viscose.
Couleurs vives tel corail, fuschia,
vert, mauve, bleu, jaune, rouge
et couleurs de base. Toile
infroissable. Parfait pour
costumes! Prix courant: 11,99\$
Prix
spécial: **9,59\$m.**

PERMA PRESS

115 cm. 65% pol. 35% coton.
Vaste choix de couleurs vives
et de base.
Prix courant: 4,79\$m.
Prix spécial: **3,59\$m.**



J'aime les tissus

J'aime les prix!

STYLE # 2028

STYLE
SIMPLICITY
3¹
pour le prix

COTON DONNA

115 cm. 100% coton. Motifs négatif/positif,
pastilles, rayures et mélange de pois et de
fleurs. En marine, noir et fuschia selon le
motif. Parfait pour coordonnés à contraste
optique. Failles-vous des revers farfelus!
Prix courant: 10,99 m.
Prix
spécial: **8,79\$m.**

SPECIAL MODE

Des milliers de mètres
de tissus variés
à prix tout
Prix courant:
4,99\$m.
Prix spécial: **3,99\$m.**

ACCESSOIRES DE COUTURE

Épauettes Shell/H.A. Kidd
(sauf Ultra-Shape)
Élastique en paquet et
au mètre.
J.P. Coat/Symak
& Domicord
Fili Gulermann

NYLON SPECTRA UNI

150 cm. 100% nylon.
Choix de couleurs unies vives
pour imperméables et tenues sportives.
Doublées avec du polar, un vêtement
de nylon devient très confortable!
Prix courant: 11,99\$
Prix spécial: **8,99\$**

Bien d'autres spéciaux en magasin

La maison
Bouclair

3300 Portland
Sherbrooke Tél: 569-5989

430 Belvédère Sud
Sherbrooke Tél: 822-1046